

Département : 82

1595

Aire d'étude : SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Commune : SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Adresse : RUE DES GRANDES BOUCHERIES

Dénomination : **MAISON**

Appellation et titre : DITE MAISON DU ROY

---

Coordonnées : LAMBERT3 X = 0553475 Y = 0205820

Cadastre : 1814 L2 589 A 993, 1972 AC 538

PROPRIETE PRIVEE

Protection : INSCRIT M.H.PARTIELLEMENT EN 1925

A SIGNALER : CHEMINEE, ELEVATION

Etat de conservation : RESTAURE

Dossier d' INVENTAIRE FONDAMENTAL établi en 1981, 1989 par LONCAN BERNARD

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1981

---

#### **HISTORIQUE**

MAISON CONSTRUITE AU 13E OU 14E SIECLE ; DES AMENAGEMENTS REALISES A LA LIMITE DU 15E ET DU 16E SIECLE, IL RESTE UNE CHEMINEE MONUMENTALE ; LE 2E ETAGE A ETE FERME PAR UN PAN DE BOIS PROBABLEMENT AU 17E SIECLE ; DIVERS REMANIEMENTS ULTERIEURS.

#### **DESCRIPTION**

SITUATION : EN VILLE

#### MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, MOYEN APPAREIL, MOELLON, BOIS, TUF, BRIQUE, PAN DE BOIS, ENDUIT PARTIEL

Couverture : TUILE CREUSE

#### STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 2 ETAGES CARRES

COUVERTURE : CROUPE

#### DECOR

Technique : SCULPTURE, PEINTURE

Représentation : FEUILLAGE, HUMAIN FABULEUX, TETE, TETE D'HOMME, ANIMAL FANTASTIQUE, MEDAILLON  
SUJET : FEUILLAGE ET TETE D'HUMAIN FABULEUX SCULPTES, SUPPORT : FENETRES SUR LA RUE, SUJET : TETE D'HOMME ET FEUILLAGE, SCULPTES SUPPORT : CHAPITEAU DE LA COLONNE AU 2E ETAGE, SUJET : ANIMAL FABULEUX DANS MEDAILLON PEINT, SUPPORT : COUVREMENT DE L'EMBRASURE D'UNE FENETRE

82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. rue des Grandes Boucheries

**MAISON**  
**dite du Roy**

---

**I - HISTORIQUE**

Néant [voir les CONCLUSIONS]

## II- DESCRIPTION

### 1. Situation /cf. cadastres/ .

Cette maison était divisée en 3 parcelles au 18E s. et 5 au 19E s. Aujourd'hui une parcelle unique a englobé les divisions anciennes; mais ce regroupement s'est accompagné du détachement d'une modeste partie: la pointe Nord de la parc.589 du cad. de 1811 et parc.571 du plan de 1781 qui fait partie actuellement de la parc.537.

La parcelle actuelle correspond aujourd'hui à une réalité architecturale apparemment homogène, tandis que la partie détachée correspond à une maison désaffectée, entièrement refaite sans doute à la fin du 19E s. ou début 20E s.

Aussi n'avons-nous pas tenu compte de cette partie dans cette étude. Cependant, plusieurs observations archéologiques invitent a posteriori à émettre l'hypothèse d'un prolongement de cette maison au Nord.

### 2. Matériaux

- . Gros oeuvre en maçonnerie; pierre calcaire; appareil de revêtement à assises régulières, en pierre de taille, pour les murs-gouttereaux sur rue. Les murs mitoyens, non crépis, ont au contraire un appareil de revêtement intérieur en moellons équarris.
- . Le dernier étage des murs-gouttereaux sur rue est en pan-de-bois; le hourdis est en dalle de tuff sur le pan droit de la rue des grandes boucheries, de briques mêlées à des pierres de rempli, ailleurs.
- . Tuile creuse pour le toit.

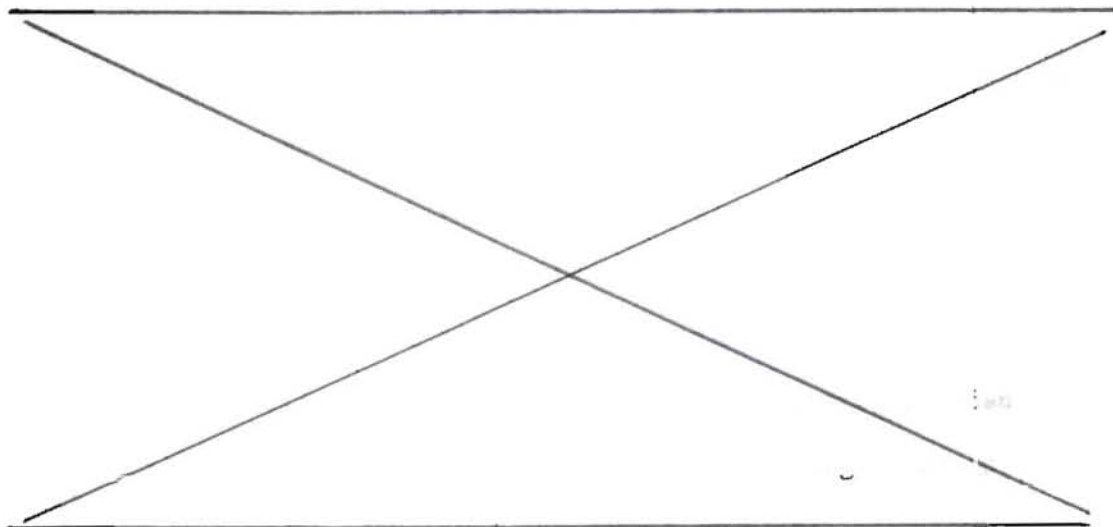
3. Structure [cf. pl.I à V]

- . Plan irrégulier, à 2 étages (pl.I et II). A chaque niveau, 2 piliers médians en pierre de taille (en a et b) portent des poutres de plancher au 2e étage, le pilier a est remplacé par un poteau (avec large chapeau de 2 m. soutenu par 2 aisseliers courbes); au pilier a correspond du reste, à chaque niveau, un pilier engagé, bien appareillé, sur le mur Nord (en a')

[Le plancher du 1er étage a été abaissé, sans doute au 19e siècle, de 30 cm environ. La poutre du plancher (entre a et a') a été remplacée par une poutre métallique].

- . Un escalier en bois a été tardivement [19e siècle ?] installé dans un renforcement circulaire du mur Nord qui empiète nettement sur la maison voisine.
- . Le rez-de-chaussée (pl.I) est grand ouvert par 5 arcades brisées d'un côté, et différentes portes [percées au siècle dernier ?] de l'autre côté. [Toutes ces arcades avaient été bouchées; elles ont été dégagées en 1982. Celle de l'angle, côté Ouest (en c) avait été partiellement détruite; elle a été entièrement reconstituée. Une autre arcade a été reconstituée sur la rue de l'église, à la place d'une grande porte charretière (en d); pour cette dernière, il ne restait cependant aucune trace sûre de son existence si ce n'est une largeur des piédroits existants exactement identiques aux autres arcades].





- . Le premier étage (pl.II) était éclairé, côté Ouest, par 6 fenêtres identiques. Toutes ces ouvertures ont subi des mutilations diverses, mais les traces qui subsistent ne laissent aucun doute sur leur présence et leur forme (voir les élévations extérieures).

La planche II propose un plan où nous avons :

- fait abstraction des remplissages actuels.
- restitué les colonnettes détruites (en f).
- restitué la baie (en i) dont il ne reste que les traces visibles sur l'élévation extérieure (fig.18).
- les baies G et H ont été refaites entièrement en 1982/83).

- . Au deuxième étage (pl.III et IV), le pan de bois sur la rue des Grandes boucheries, est en réalité plaqué sur une structure en maçonnerie composée de piliers et de colonnes sur lesquels s'appuient la charpente; dans la partie Nord, notamment, la colonne médiane (en c), n'est pas visible depuis l'intérieur, car elle est entièrement masquée par le pan-de-bois.

/ Cette colonne est particulièrement intéressante du point de vue archéologique dans la mesure où tout semble indiquer (décor et structure) qu'elle est d'origine et en place; sa plinthe carrée

est bien fixée à l'aplomb du mur et n'a pas été touchée; le pan-de-bois, installé postérieurement, a contourné l'obstacle sans le déranger; à cet endroit, en effet, la sablière basse a été interrompu (fig.14 et 24). Aussi faut-il considérer de la même façon la deuxième colonne, à l'angle (en c'), visible de l'extérieur (fig.1), comme un élément d'origine et non comme un remploi, comme cela est généralement admis.

. Le mur Ouest manifeste aujourd'hui une nette tendance au déversement

#### 4. Élévations extérieures (fig.1 à 18, pl.V à VII)

Malgré les dégradations importantes subies par ces élévations, il est possible de lire son ordonnance d'origine, tout au moins en ce qui concerne les deux premiers niveaux. Ils sont limités par un cordon mouluré (pl.IX bis, 1) qui règne sur les deux élévations au niveau de l'appui des baies (fig.1,17); ce cordon est actuellement mutilé en plusieurs endroits.

##### a) Élévation Ouest (fig.1 à 16, pl.V et VI)

- Au 1er niveau, 5 arcades en arc brisé, indentiques (fig. 1 à 3, pl.V et VI) / Les photographies prises en 1981 montrent toutes ces arcades encore murées. Elles ont toutes été dégagées en 1982. La 5e arcade (depuis la gauche) avait été mutilée lors de la pose de la devanture en bois au 19e siècle; seul, le piédroit gauche était intact; elle a été entièrement refaite en 1982. Leurs moulures (pl.IX,1), se terminent par un congé feuillagé, aujourd'hui mutilé ou usé au point de n'être plus visible que dans la 2e et 3e arcades, piédroits droits.

- Au 2e niveau, il y avait 6 baies jumelées identiques (fig.1,4 à 15). La 1ère (fig.4) et la 4e baie (fig.11) sont les seules intactes,

bien que murées. Les autres ont été détériorées: couvrements et colonnettes médianes détruites; mais leurs piédroits intacts et la taille cintrée des assises supérieures de la maçonnerie ne laissent aucun doute sur leur présence, leur position et leur forme (voir la pl.VI et V).

Sur le pan oblique, les deux baies les plus détériorées, ont été entièrement refaites en 1982; elles avaient une modénature sensiblement différente des autres qui n'a pas été respectée (pl.IX, 2 et 3).

Ces baies portaient un décor sculpté qui subsiste en partie seulement: chapiteau sculpté de feuillages sur la 1ère et 4e baie (depuis la gauche) [fig.6, 11 à 13]; moulures des piédroits limitées par un congé sculpté de feuillages ou de têtes fantaisistes (fig.5, 7 à 15); chanfrein des oculi d'écoinçon sculpté de feuillages (fig.10 et 11).

Le 3e niveau est un pan-de-bois (fig.1, pl.VI). Sur le pan droit, il est en très léger surplomb; les bouts des solives traversant la maçonnerie et portant la sablière ont été sciés (fig.14,16); le hourdis est fait de dalles de tuff dressées; celles du bas ont été taillées de façon à laisser un épaissement à la base permettant d'éloigner les eaux de pluie (fig.16). Deux croisées étaient ouvertes sur le pan droit; celles de droite, la mieux conservée, permet encore d'observer l'huissierie dont les angles sont taillés en cavet (fig.16).

Ce mur<sup>ouest</sup> n'a pas de limite précise à son extrémité Nord (pl.VI); sa liaison avec le mur de la maison voisine, au même alignement,

est irrégulière et différente à chaque niveau: au 1er niveau, une chaîne le limite sur la hauteur seulement du piédroit de l'arcade; cette extrémité du mur est en léger renforcement; à l'évidence, il s'agit d'une reprise. Au-dessus, jusqu'au cordon mouluré, l'appareil est interrompu irrégulièrement au profit de la maçonnerie de moellon de la maison voisine. Le deuxième niveau est limité par un jour en archère (éclairant l'escalier) qui est situé au-delà de la chaîne notée au premier niveau, et le cordon mouluré régnant à l'appui des fenêtres se poursuit encore au-delà de ce jour. Au troisième niveau, le pilier appareillé qui limite le pan-de-bois se situe sensiblement dans l'alignement de la chaîne du premier niveau.

Il y a tout lieu de penser, d'après ces observations, que ce mur se prolongeait autrefois au-delà de cette limite.

— La déviation du mur en plan se traduit en élévation:

- depuis le sol jusqu'au cordon d'imposte de la baie au deuxième niveau, par une simple arrête taillée sur les pierres de l'appareil de revêtement, et passant notamment sur le piédroit de l'arcade.
- au-dessus de l'imposte, par une rupture réelle et régulière de l'appareil laissé sans liaison (pl.VI).

b) Elévation Sud (pl.VII, fig.17,18)

L'ordonnance de l'élévation Ouest se prolongeait sur celle-ci, comme en témoignent les cordons moulurés d'appui et d'imposte. [Cependant toute la partie droite a été entièrement reconstruite au 19<sup>e</sup> siècle, en pan-de-bois pour l'essentiel].

. Au 1er niveau, il ne reste aucune trace de baie ancienne.

La première porte à l'angle vient d'être remplacée par une arcade entièrement reconstruite sur le modèle des autres; seule l'ouverture de la porte, exactement identique à celle des arcades, a laissé supposer qu'il pouvait y avoir une arcade à cet endroit; c'est vraisemblable7.

. Au 2e niveau, la fenêtre d'angle actuelle a remplacé une baie jumelée l'embrasure intérieure est intacte et est identique à celle des baies Ouest7. Il y en avait une seconde à sa droite; on voit encore dans la maçonnerie l'imposte moulurée et le départ d'un arc (fig.18).

#### 5. Couvertures

La maison est couverte d'un appentis terminé au Sud par une croupe.

La charpente a été refaite entièrement ~~et~~ en 19827.

#### 6. Distribution intérieure

. L'installation au 19E siècle7 d'une distillerie maison BIVAL7 avec bureaux et appartements aux étages expliquent les cloisonnements actuels qui existaient encore en 1970 dans la partie Sud (voir Doc.I à III). L'accès dans cette partie est aujourd'hui périlleuse par suite de la désaffectation de la maison depuis plusieurs années; la restauration en cours a projeté la démolition de tous ces cloisonnements7.

. Abstraction faite de ces aménagements tardifs, et grâce à quelques vestiges de mobilier et décor, on peut en déduire que le rez-de-chaussée avait à l'origine une fonction utilitaire, et que le premier étage était réservé à l'habitation; le deuxième étage est incertain.



- . Au rez-de-chaussée, on peut observer quelques vestiges d'éléments anciens (voir pl.I).
  - un mur en moellon entre le mur-gouttereau et le pilier b semble avoir été rapporté [à une époque inconnue]; il ne se prolonge pas aux étages
  - sur le mur Est, deux jours en archère (en c), partiellement murées, éclairaient le fond de la pièce (ce qui suppose un espace libre à la place de la maison voisine actuelle).
  - sur le mur Nord, vestige d'une arcade aveugle (en f).
  - sur le mur Nord, le pilier carré (en g) n'a pas de fonction porteuse précise; il est creux à l'intérieur et servait à un écoulement [il semble avoir été rapporté; il n'existe pas aux étages].
  - sur les tableaux de l'embrasure intérieure des arcades (récemment dégagées), trois mortaises sont percées dans la pierre pour recevoir des gonds métalliques [certains bouts de fer s'y trouvent encore].
- . Au premier étage (pl.II)
  - présence d'une cheminée adossée (en c) [fig.19 à 22]; la hotte pyramidale était en surplomb sur des piédroits qui ont été détruits; elle est faite d'un mortier (ou stuc ?) appliqué sur une structure en bois; le mortier détérioré permet actuellement de voir le linteau en bois du manteau; l'enduit est appliqué de façon à donner en plan une forme chantournée. Quelques dimensions: le foyer L. 2,42 m; Pr. 0,90 m, H. 1,77 m [voir les dessins relevés à Saint-Antonin et publiés par Viollet Le Duc [cf.doc.V et VI] dans son Dic.architecture..., t. III]
  - Cette cheminée est flanquée d'une porte (en d) et d'un placard (en c), aujourd'hui partiellement murés, à linteau en accolade et chambranle formé d'un cavet [cette porte ne pourrait aujourd'hui communiquer qu'avec la maison voisine].

- Baies jumelées: embrasure intérieure avec coussièges (pl.VIII)  
/cette structure n'est aujourd'hui visible que sur la deuxième baie (depuis le Nord)/.
- Un vestige de peinture murale est encore visible sur l'intrados de l'embrasure intérieure de la cinquième baie (en G) /fig.23/, /il a été mis à jour lors de la réfection de la baie en 1982/83 qui avait été partiellement détruite/. On distingue un entrelacs formant 3 médaillons successifs dans chacun desquels est inscrit un motif; un animal fantastique à tête et corps de lapin (?) est identifiable dans le médaillon médian. Le dessin est fait d'un trait épais, noir; vestiges de pigment rouge sur le fond; le support est un enduis épais de 3 à 4 cm appliqué sur la pierre.
- Au deuxième étage, la colonne, aujourd'hui intérieure, a une base moulurée et un chapiteau sculpté de têtes et de feuillage (?) partiellement cachées par le pan-de-bois /fig.24 à 27/.

**MAISON**  
**dite du Roy**

---

**III – CONCLUSION**

La désignation de « maison du Roy » tient à l'assimilation hypothétique de cet édifice avec des « maisons du Roi » situées par un texte de 1240 à la « Jougarie », entre le cimetière et la rue commune (Donat..., p. 12). L'assimilation est d'autant plus séduisante que cette maison est aujourd'hui la seule conservée dans ce quartier qui soit susceptible de dater de cette époque. En outre, l'ampleur de son élévation antérieure sur la rue et sa richesse décorative peuvent en effet sembler dignes de la puissance royale.

Néanmoins cette désignation, commode, ne recoupe aucune donnée historique avérée. Le texte de référence parle de plusieurs maisons dont le propriétaire cède une partie seulement (il faut dire que les limites actuelles de l'édifice sont suffisamment ambiguës pour permettre une désignation au pluriel) et précise qu'elles ont été à « Aymar Jourdes » (A. C. Saint-Antonin : Inventaire Philippy), ce qui exclut l'idée que le roi en soit le promoteur, à moins d'envisager qu'il soit à l'origine d'une reconstruction, ce que rien ne permet d'imaginer.

**Limites de la maison**

Il est vraisemblable que cette maison ait été plus grande à l'origine. Dans tous les cas, le cadastre ancien et le plan de 1781 dessine une parcelle plus longue qui englobe de toute évidence une partie de la parcelle voisine au nord (actuelle 537, dont la façade a été reconstruite au 19<sup>e</sup> siècle), ce qui permet de comprendre pourquoi l'actuelle cage d'escalier « bricolé » empiète encore sur la maison voisine.

**MAISON**  
**dite du Roy**

---

**III – CONCLUSION (suite)**

Il est évident que le mur gouttereau ouest a subi une reprise au droit du mur mitoyen qui pouvait n'être anciennement qu'un mur de refend. Dans tous les cas, la prolongation du cordon mouluré dans l'élévation au-delà de ce mur mitoyen indique clairement que cette façade était à l'origine plus longue – ce qui ne peut cependant être un argument décisif pour englober la pointe de la parcelle ancienne dans cette maison dans la mesure où nous avons observé à Saint-Antonin au moins deux autres cas où des façades ordonnancées de la même manière correspondaient précisément à deux maisons distinctes.

Cette dernière remarque invite aussi à remettre en cause éventuellement la limite sud. Les cadastres et les plans anciens notent deux parcelles indépendantes à son extrémité sud, qui correspondent sur place à des éléments concrets : la rupture de l'alignement du mur gouttereau ouest, le mur intérieur du rez-de-chaussée et les deux piliers. A l'intérieur, au sud, une partie du mur a été entièrement refaite (correspondant à la parcelle 593 du cadastre ancien) ; mais à l'ouest, à l'angle du mur, la continuité de la partie basse est indiscutable et prouve que le mur a été fait d'un seul tenant (malgré la rupture de l'appareil qui intervient dans les parties hautes seulement, au-dessus de l'imposte de la baie). Il semble donc possible d'accepter que la limite parcellaire actuelle corresponde effectivement au programme d'origine.

**Chronologie**

A supposer même que l'identification de cet édifice avec les « maisons du Roi » citées dans le document de 1240 soit exacte, il serait imprudent de l'utiliser pour proposer une date précise de construction. Il est donc raisonnable de conserver la fourchette 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècle pour en situer l'âge. Seule l'analyse fine des sculptures permettrait de retenir un siècle plutôt qu'un autre.

**MAISON**  
**dite du Roy**

---

**III – CONCLUSION (suite)**

La cheminée du 1<sup>er</sup> étage et la porte et les placards avec linteau décoré d'une accolade qui l'entourent montrent qu'un aménagement intérieur important a été réalisé à la fin du 15<sup>e</sup> ou au début du 16<sup>e</sup> siècle. Des débris de meneaux trouvés dans le remplissage tardif des baies du plan oblique peuvent laisser entrevoir l'installation à cette époque de croisées à cet endroit à la place des baies jumelées (il existe bien d'autres exemples à Saint-Antonin).

Au 2<sup>e</sup> étage, le pan de bois est une adjonction tardive sauf sur le pan droit de la façade ouest qui peut remonter à la fin du 16<sup>e</sup> ou au début du 17<sup>e</sup> siècle à en juger par la croisée intacte qui subsiste

**Remarques archéologiques**

Malgré les dégradations et les mutilations qu'elle a naturellement subies au cours des siècles, cette maison est un témoin tout à fait intéressant d'une demeure civile urbaine médiévale antérieure au XVe siècle.

L'irrégularité de son plan est étonnante et difficilement compréhensible sans évoquer les contraintes d'un parcellaire antérieur.

Le soin accordé aux élévations extérieures est d'autant plus remarquable ; le souci d'en structurer la composition par la suite régulière des baies et les divisions horizontales, caractérisées par des cordons richement moulurés au niveau des appuis et des impostes, est indiscutable. Et la profusion discrète du décor sculpté est tout aussi significative de la qualité de son constructeur.

On peut aussi relever la volonté d'ouvrir les murs au maximum, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, pour faciliter sans doute l'activité professionnelle comme la recherche de la lumière.



**MAISON**  
**dite du Roy**

---

**III – CONCLUSION (suite et fin)**

Au 2<sup>e</sup> étage, la présence des piliers et des colonnes, que nous estimons d'origine, est d'autant plus intéressante qu'inattendue. Le pan de bois qui les cache en partie est plus récent, mais le fait que les solives traversent le mur et qu'elles aient été sciées à leurs extrémités laissent supposer qu'il pouvait y avoir un pan de bois dès l'origine en surplomb plus prononcé.

La cheminée du 1<sup>er</sup> étage en stuc de la fin du 15<sup>e</sup> siècle ou du début du 16<sup>e</sup> siècle est exceptionnelle. Viollet-le-Duc en note deux autres exemplaires de ce type à Saint-Antonin-Noble-Val (ainsi qu'à Toulouse) qu'il a dessiné dans son dictionnaire (doc.5 à 7). Aucune ne ressemble précisément à celle de la « maison du Roy ».

**MAISON**  
**dite du Roy**

---

**IV - DOCUMENTATION**

- **A.C. Saint-Antonin** : plan "géométrique" de la ville de Saint-Antonin, 1781-1782. [voir les *cadastres* présentés]
- **A. privées** : relevés graphiques présentant l'état en 1980, avant restauration. [voir les *documents figurés* présentés de 1 à 3]
- **A. SDAP Tarn-et-Garonne** : projet de restauration par Le Tellier (1982). [voir les *documents figurés* présentés en 4]
- DONAT, Jean. **Histoire de Saint-Antonin**. *Echos de Noble-Val*, n°45 (1935), p. 10, 12 , n°70 (1937), p. 21.
- **Guide illustré de Saint-Antonin-Noble-Val**. 4<sup>e</sup> éd. refondue, Saint-Antonin-Noble-Val : Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, 1975, p.59,60
- LONCAN, Bernard. **La demeure urbaine ; des maisons du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle à Caylus et Saint-Antonin**. In : *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne). Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*. Paris : Imprimerie nationale, 1993, p. 192, 213-243.
- MERAS, Mathieu. **Saint-Antonin-Noble-Val**. Rodez : Subervie, 1969, p.31
- MOMMEJA, Jules, FAUCHER, Bernard. **Guide archéologique**. In : *Saint-Antonin, pages d'histoire*, par Robert LATOUCHE. 2<sup>e</sup> éd. rev et corrigée, Montauban : P. Masson, 1926, p. 120
- VIOLLET-LE-DUC Eugène. **Dictionnaire raisonné de l'architecture française...**, t. 3, p. 206-208

**MAISON**  
**dite du Roy**

---

**Table des illustrations**

**Cadastres**

Situation sur le cadastre récent.

Situation sur le cadastre ancien.

Situation sur le plan géométrique de 1781-1782

**Planches (PL.)**

**PL. I** Plan au rez-de-chaussée.

**PL. II** Plan au 1<sup>er</sup> étage.

**PL. III** Plan au 2<sup>e</sup> étage : détail du mur gouttereau ouest au niveau du pan de bois avec colonnes et piliers.

**PL. IV** 2<sup>e</sup> étage, détail : coupe transversale selon XY (au niveau de la colonne médiane).

**PL. V** Elévation antérieure (ouest) sur la rue des Grandes-Boucheries, par restitution photogrammétrique. [voir aussi le **cliché Inventaire 82.82.0005 P**].

**PL. VI** Elévation antérieure (ouest) sur la rue des Grandes-Boucheries : projet de Reconstitution de l'élévation médiévale à partir de la restitution photogrammétrique, proposé par B. Loncan

**PL. VII** Elévation extérieure (sud) sur la rue de l'Eglise : projet de reconstitution de l'élévation médiévale proposé par B. Loncan et P. Roques.

**PL. VIII** 1<sup>er</sup> étage, détail : plan et élévation intérieure d'une baie jumelée.

**PL. IX** Profil de la modénature de divers piédroits de baies (arcade du rez-de-chaussée, baie jumelée du 1<sup>er</sup> étage).

**PL. IX bis** Profil de la modénature de divers cordons moulurés régnant sur l'élévation antérieure sur la rue de la Boucherie

**Documents figurés (Doc.)**

**Doc. 1** Plan schématique au rez-de-chaussée, par A. Kerboeuf ; état en 1980, avant restauration.

**Doc. 2** Plan schématique au 1<sup>er</sup> étage, par A. Kerboeuf ; état en 1980, avant restauration.

**Doc. 3** Plan schématique au 2<sup>e</sup> étage, par A. Kerboeuf ; état en 1980, avant restauration.

**Doc. 4** Elévation antérieure (ouest) sur la rue des Grandes-Boucheries : projet de restauration, 1982, par Dominique Le Tellier, architecte des Bâtiments de France.

**Doc. 5** Dessin d'une cheminée dessinée à Saint-Antonin et publiée par Viollet-le-Duc (*Dictionnaire ... de l'architecture...*, t. III, Paris, 1858-1868, p. 206) : reproduction par photocopie.

**Doc. 6** Elévation d'une cheminée dessinée à Saint-Antonin et publiée par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire ... de l'architecture...* (t. III, Paris, 1858-1868, p. 206) : reproduction par photocopie.

**MAISON  
dite du Roy**

---

**Table des illustrations (suite)**

**Doc. 7** Plan et coupe d'une cheminée relevée à Saint-Antonin et publiée par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire ... de l'architecture...* (t. III, Paris, 1858-1868, p. 207) : reproduction par photocopie.

**Doc. 8** Elévation d'une cheminée relevée à Saint-Antonin et publiée par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire ... de l'architecture...* (t. III, Paris, 1858-1868, p. 208) : reproduction par photocopie.

**Figures (Fig.)**

|                |  |               |
|----------------|--|---------------|
| <b>Fig. 1</b>  | Ensemble de la maison (depuis la rue de l'Hospice).....  | 81 82 0107 V  |
| <b>Fig. 2</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, détail :<br>série d'arcades au 1er niveau.....  | Carte postale |
| <b>Fig. 3</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 1er niveau, détail :<br>2e arcade (depuis la gauche).....   | 83 82 0392 Z  |
| <b>Fig. 4</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, détail :<br>4e fenêtre jumelée (depuis la gauche).....   | 80 82 0453 X  |
| <b>Fig. 5</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau,<br>4e fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : ensemble des arcs brisés de<br>couvrement de la baie.....                                 | 80 82 0454 X  |
| <b>Fig. 6</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 4 <sup>e</sup><br>fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : chapiteau.....  | 80 82 0455 X  |
| <b>Fig. 7</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 4e<br>fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : congé sculpté à la base<br>du piédroit de droite.....                                     | 80 82 0457 X  |
| <b>Fig. 8</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 4 <sup>e</sup><br>fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : congés sculptés au<br>départ des arcs, au-dessus de la colonnette.....        | 80 82 0456 X  |
| <b>Fig. 9a</b> | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 4 <sup>e</sup><br>fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : congés sculptés de part<br>et d'autre de l'imposte du piédroit de droite..... | 80 82 0458 X  |
| <b>Fig. 9b</b> | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 4e<br>fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : congés sculptés de part<br>et d'autre de l'imposte du piédroit de droite.....             | 80 82 0459 X  |
| <b>Fig. 10</b> | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 4e<br>fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : oculus d'écoinçon.....  | 80 82 0460 Z  |
| <b>Fig. 11</b> | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, détail<br>ensemble des 1ère et 2e fenêtres jumelées (depuis la gauche).....  | 80 82 0462 Z  |
| <b>Fig. 12</b> | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau,<br>détail : 1ère fenêtre jumelée (depuis la gauche).....   | 83 82 0393 Z  |
| <b>Fig. 13</b> | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau,<br>détail : 1ère fenêtre jumelée (depuis la gauche).....   | 83 82 0394 Z  |

**MAISON**  
**dite du Roy**

**Table des illustrations (suite)**

|                 |  |                  |
|-----------------|--|------------------|
| <b>Fig. 13a</b> | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 1 <sup>ère</sup> fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : congé sculpté sur le piédroit de droite.                         | 83 82 0503 X     |
| <b>Fig. 13b</b> | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 1 <sup>ère</sup> fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : congé sculpté sur le piédroit de gauche.                         | 83 82 0502 X     |
| <b>Fig. 14</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, détail : 2e et 3e fenêtres jumelées (depuis la gauche) [en A, base visible de la colonne du comble cachée par le pan de bois]. | 83 82 0395 Z     |
| <b>Fig. 15</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, détail : trumeau entre la 3e et la 4e fenêtre jumelée (depuis la gauche) avec les congés sculptés.                             | 80 82 0461 Z     |
| <b>Fig. 16</b>  | Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 3e niveau, détail : croisée dans le pan de bois.  | 80 82 0463 Z     |
| <b>Fig. 17</b>  | Elévation sud sur la rue de l'Eglise.  | 83 82 0391 X     |
| <b>Fig. 18</b>  | Elévation sud sur la rue de l'Eglise, détail : 2e niveau contenant les traces de 2 baies jumelées  | 83 82 0396 X     |
| <b>Fig. 19</b>  | Intérieur, 1er étage : ensemble de la hotte de la cheminée en stuc de face.  | 80 82 0448 Z     |
| <b>Fig. 20</b>  | Intérieur, 1er étage : ensemble de la hotte de la cheminée au décor en stuc, de trois-quarts.  | 80 82 0447 X     |
| <b>Fig. 21</b>  | Intérieur, 1er étage, cheminée au décor en stuc, détail : côté droit de la hotte chantournée en plan.  | 80 82 0449 X     |
| <b>Fig. 22</b>  | Intérieur, 1er étage, cheminée au décor en stuc, détail : décor sur la face de la hotte.   | 80 82 0452 X     |
| <b>Fig. 23a</b> | Intérieur, 1er étage, fenêtre jumelée (la dernière au sud) sur le mur ouest, détail : vestiges de peinture murale sur l'intrados de l'arc brisé de l'embrasure intérieure.                   | 83 82 0504 X     |
| <b>Fig. 23b</b> | Intérieur, 1er étage, fenêtre jumelée (la dernière au sud) sur le mur ouest, détail : vestiges de peinture murale sur l'intrados de l'arc brisé de l'embrasure intérieure.                   | 83 82 0397 ZA/VE |
| <b>Fig. 24</b>  | Intérieur, 2e étage : ensemble de la colonne médiane   | 83 82 0497 X     |
| <b>Fig. 25a</b> | Intérieur, 2e étage, colonne, détail : base, depuis la gauche.   | 83 82 0498 X     |
| <b>Fig. 25b</b> | Intérieur, 2e étage, colonne, détail : base, depuis la droite.   | 83 82 0499 X     |
| <b>Fig. 26</b>  | Intérieur, 2e étage, colonne, détail : chapiteau à décor figuré, vu depuis la droite.  | 83 82 0500 X     |
| <b>Fig. 27</b>  | Intérieur, 2e étage, colonne, détail : chapiteau à décor figuré, vu depuis la gauche   | 83 82 0501 X     |



**MAISON**  
**dite du Roy**

---

**Table des illustrations (suite et fin)**

*Voir aussi dans la photothèque de l'Inventaire :*

*Les diapositives en couleur suivantes qui n'ont pas fait l'objet de tirages papiers :*

- **83 82 0399 ZA** Elévation ouest sur la rue des Grandes-Boucheries, 2e niveau, 4e fenêtre jumelée (depuis la gauche), détail : congés sculptés.

Et

- **90 82 0092 ZA** à **0094 ZA** et **0096 ZA** à **0100 ZA** qui illustrent la façade ou des détails après la restauration généralisée intervenue dans les années 1985.

*Ainsi que les clichés qui n'ont pas été retenus pour leur qualité médiocre et parce qu'ils étaient redondants avec l'illustration sélectionnée :*

- **80 82 0450 Z**, **0451 Z**, **0464 Z**, **0465 Z**, **0466 Z** et **0467 Z**

*Et les clichés photogrammétriques suivants (un des contacts de chaque couple est présenté à la fin du cahier de l'illustration) :*

- **80 82 0535 XG** à **0556 XG**

82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

MAISON  
dite du Roy

Cadastre récent : 1972. AC. 538. Ech. 1/1000

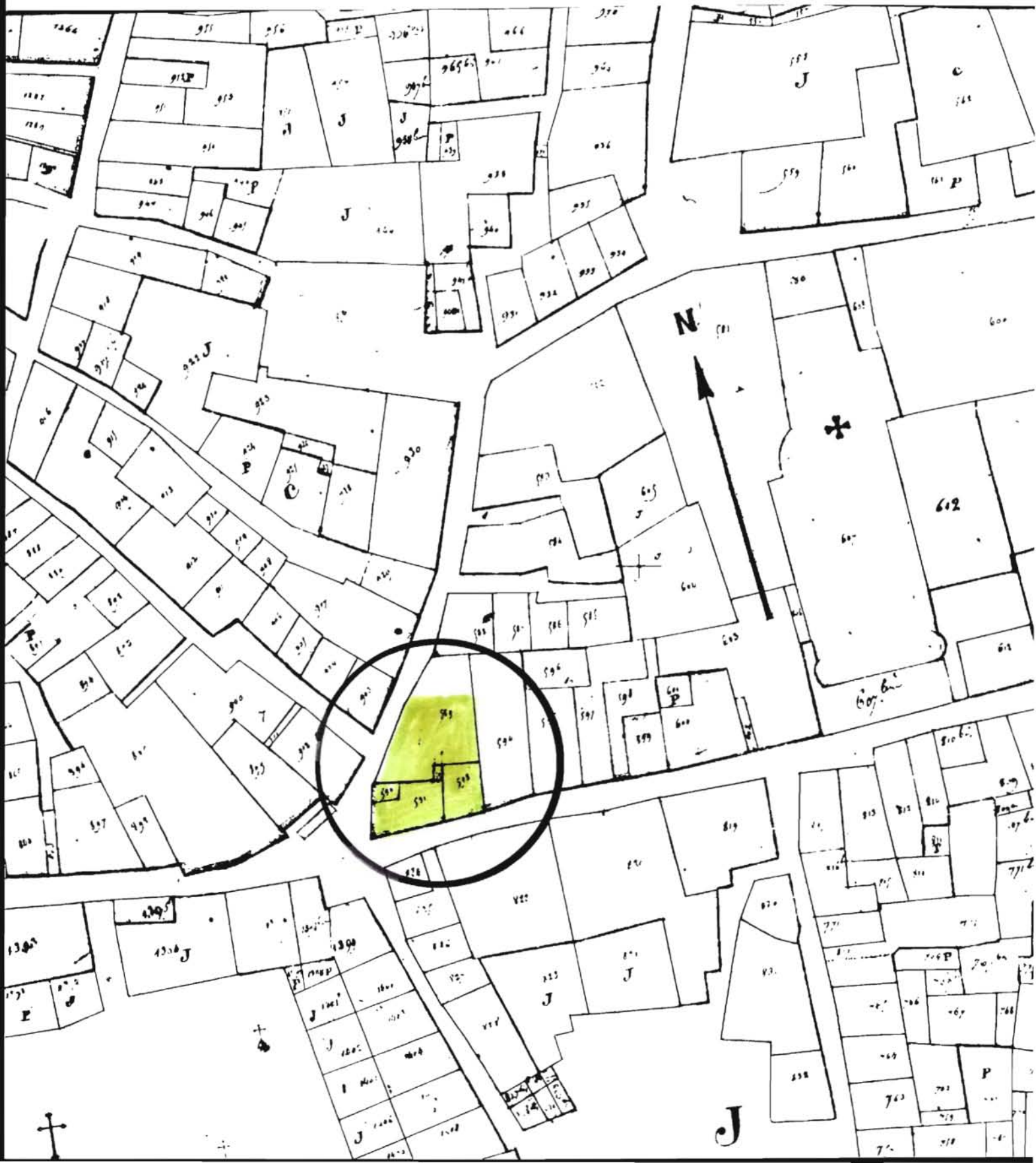




82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

MAISON  
dite du Roy

Cadastre ancien : 1814-L2 - 589 (partie), 590,591,592,593. Ech. 1/625e.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (rue des)

MAISON  
dite du Roy

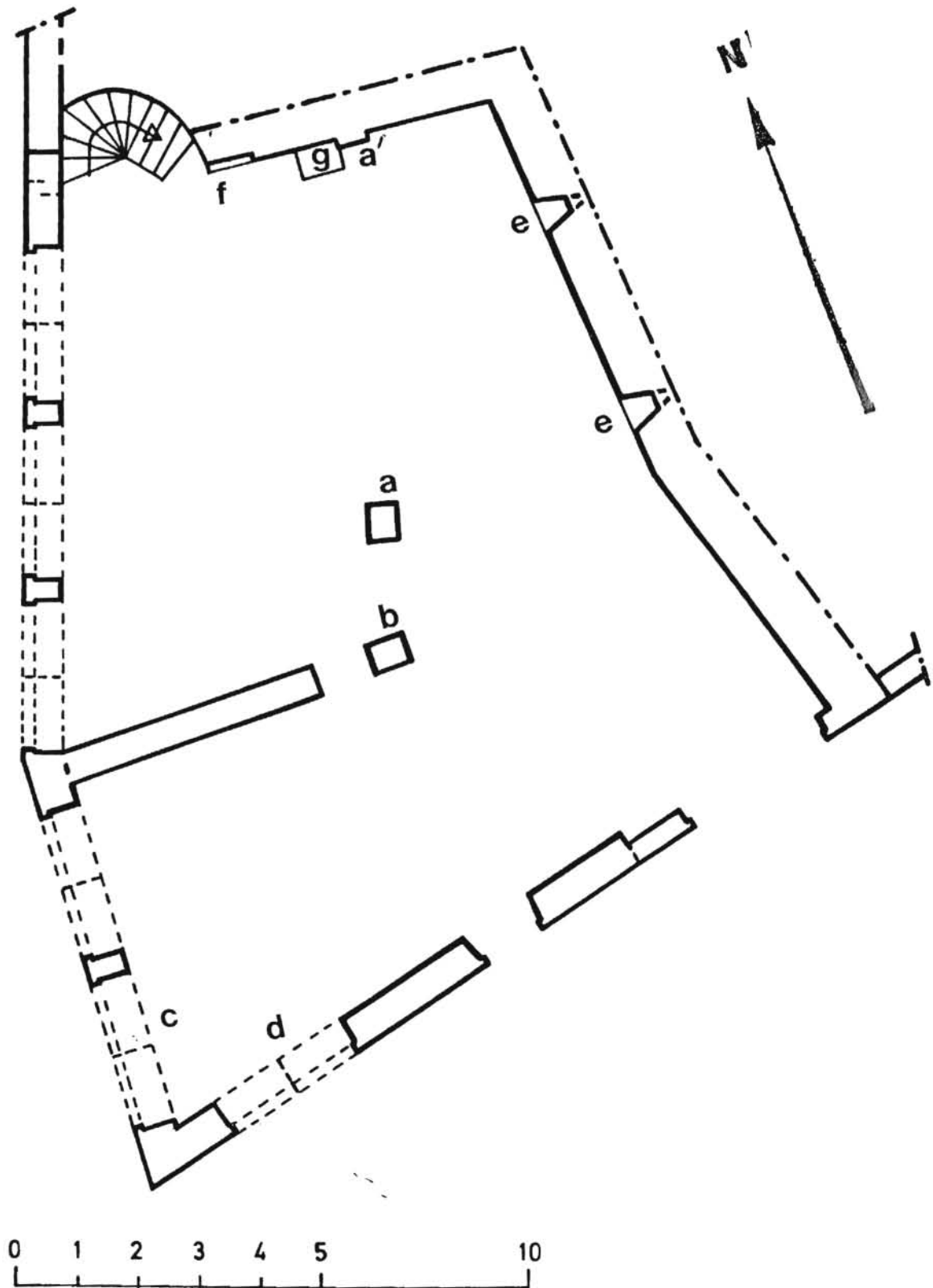
A.C. SAINT-ANTONIN. Plan "géométrique" de la ville de St-Antonin, daté 1781-1782.  
parcelle n°669,670,671,672 bis (partie)  
Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.363.V  
Ch.SOULA



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

MAISON  
dite du Roy

Planche I - Plan au rez-de-chaussée, par P. ROQUES ( Inventaire Nid. G ).





MAISON  
dite du Roy

Planche II - Plan au 1er étage, par P.ROQUES (Inventaire N<sup>o</sup> 11. - 1747.)

. Ce plan fait abstraction des cloisonnements du 19<sup>e</sup> s. [voir Doc. II 7], restitue les colonnettes manquantes de certaines baies (en F) et la baie (en I) dont il reste seulement des traces sur l'élévation extérieure, mentionne les 2 baies récemment refaites (en G et H).

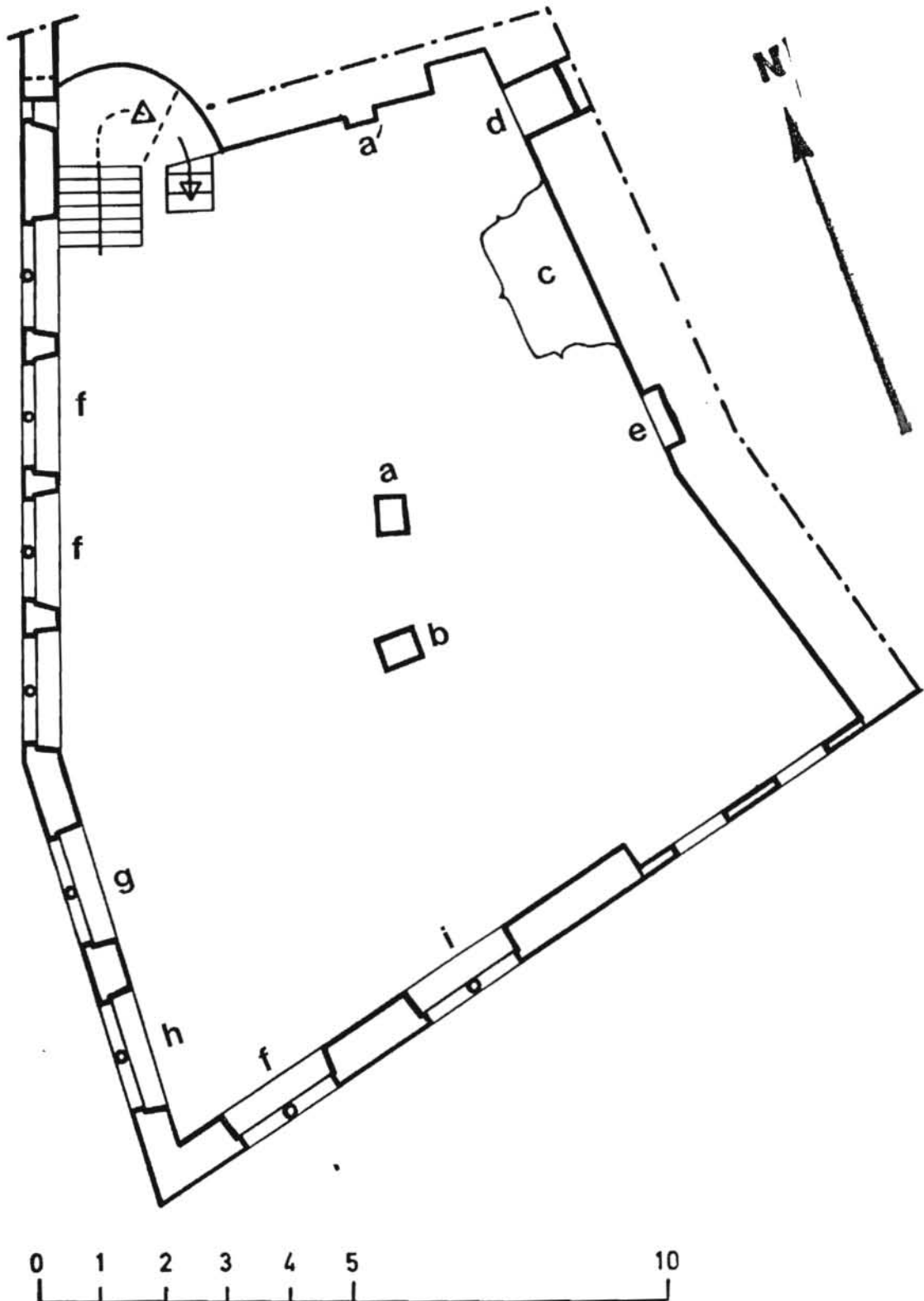


Planche III - 2<sup>e</sup> étage, détail : plan sur le mur-gouttereau Ouest,  
par P. ROQUES.

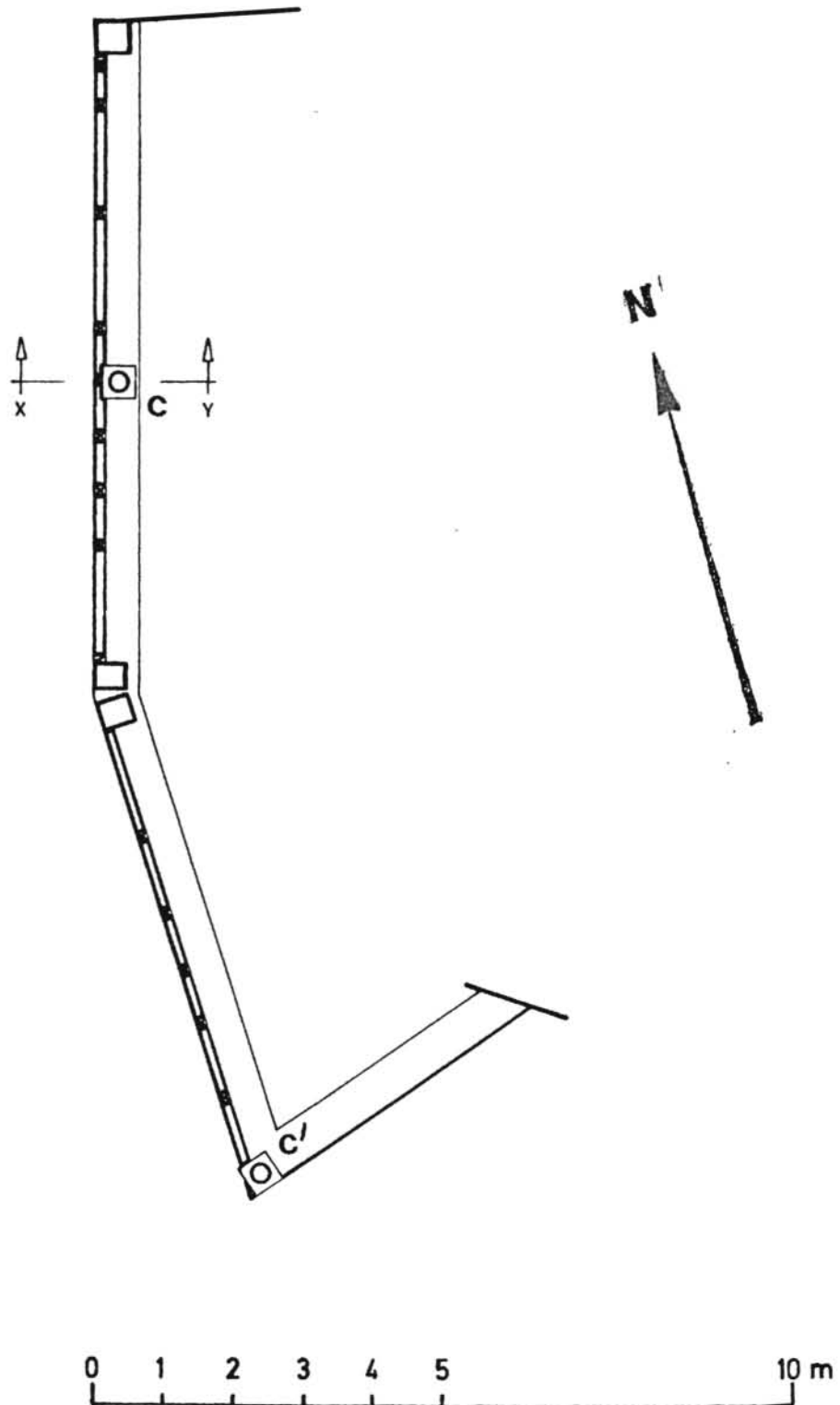
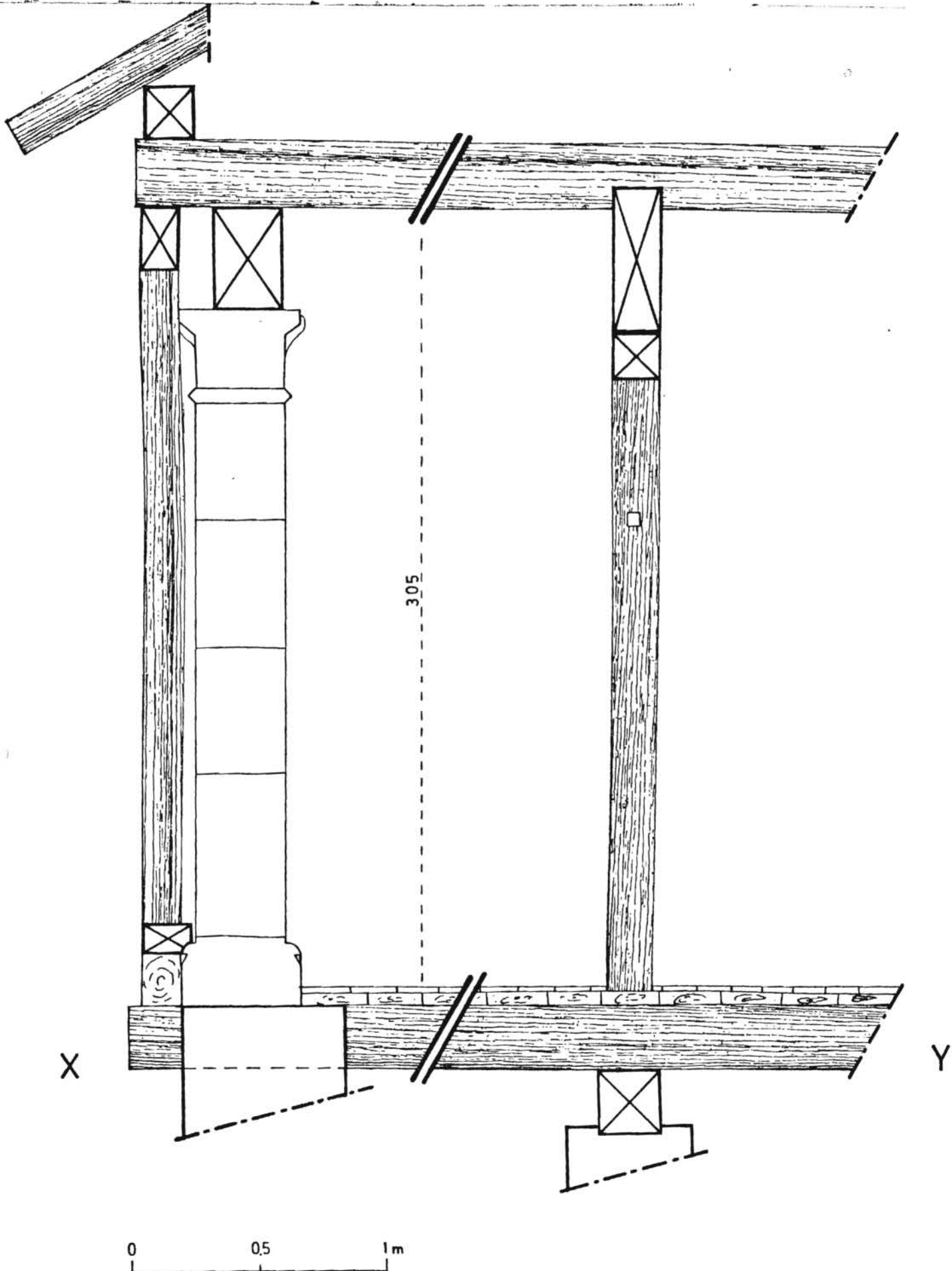


Planche IV - 2<sup>e</sup> étage, détail : coupe transversale selon XY [ voir pl. III et  
Doc. III ], par P. ROQUES.



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

MAISON  
dite du Roy

Planche V - Elévation antérieure Ouest, Relevé photogrammétrique (restitution  
par l'atelier de l'Inventaire général, Paris).  
Cl. Inventaire Midi-Pyr. 82.82.05.P

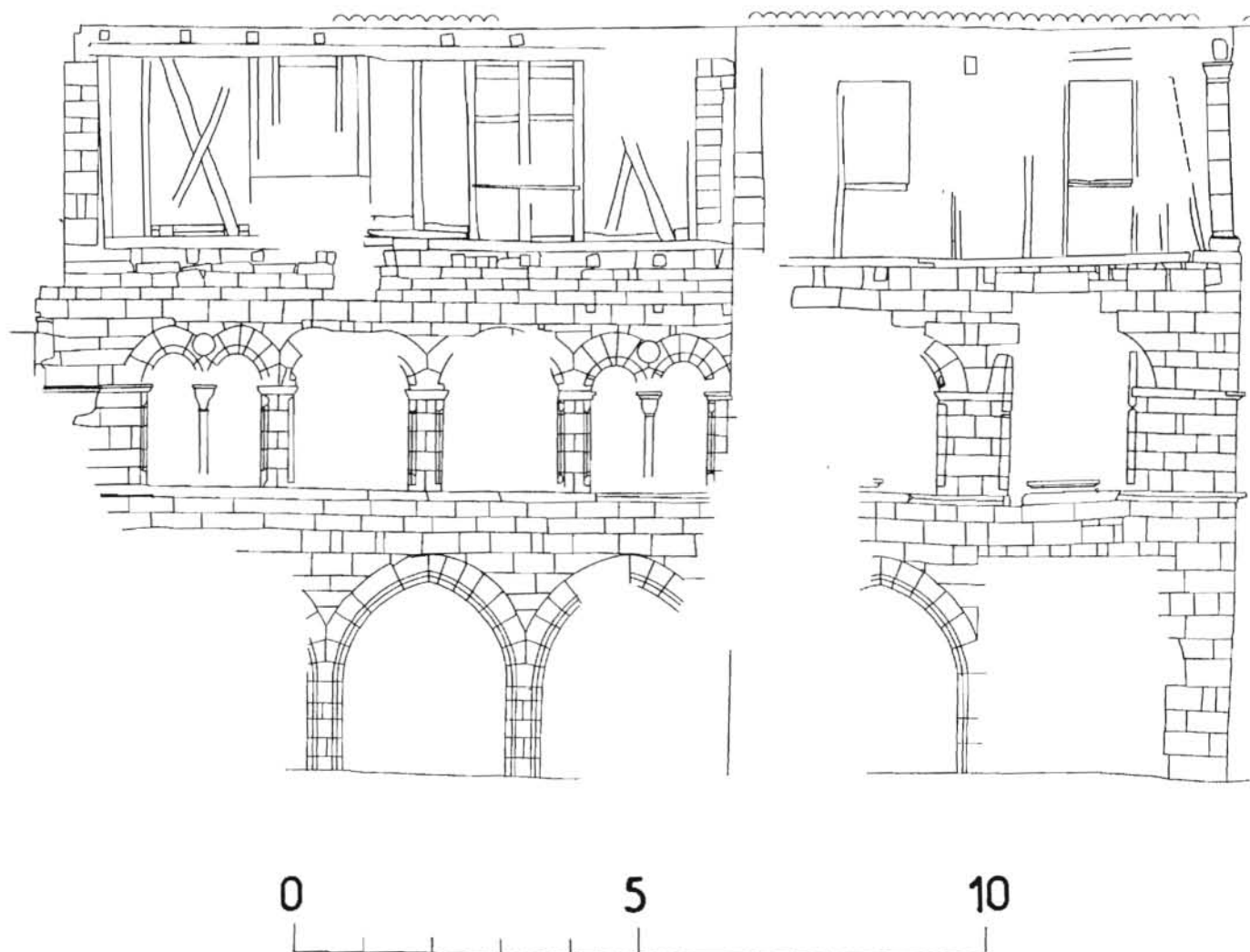
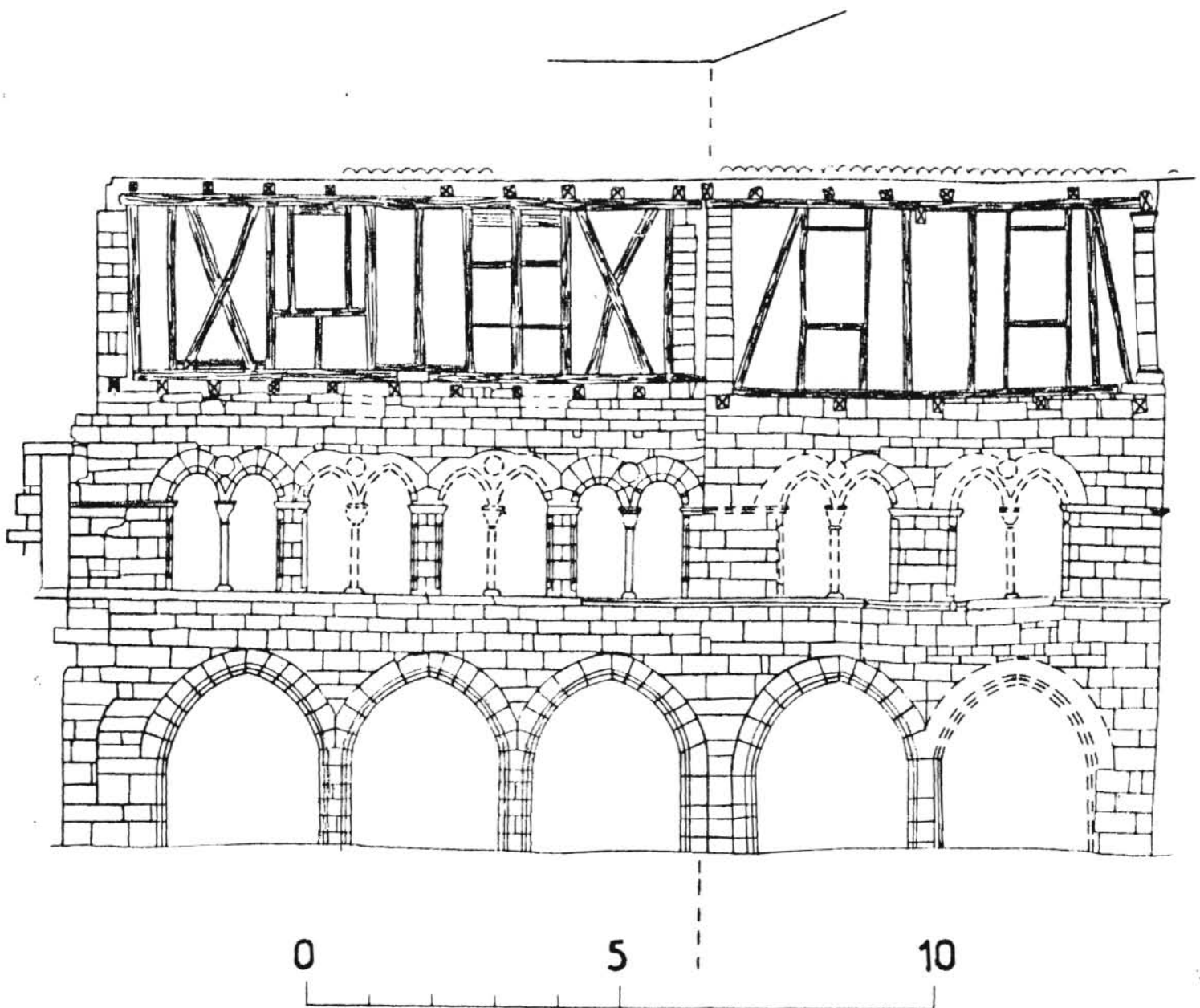


Planche VI

Elévation extérieure Ouest, restitution à partir du relevé photogrammétrique  
(cf. PL.V) / par B.LONCAN et P.ROQUES, Inventaire Midi-Pyr./.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

MAISON  
dite du Roy

Planche VII- Elévation extérieure Sud, relevé schématique par P.ROQUES.  
En pointillé, restitution des baies jumelées, actuellement détruites.

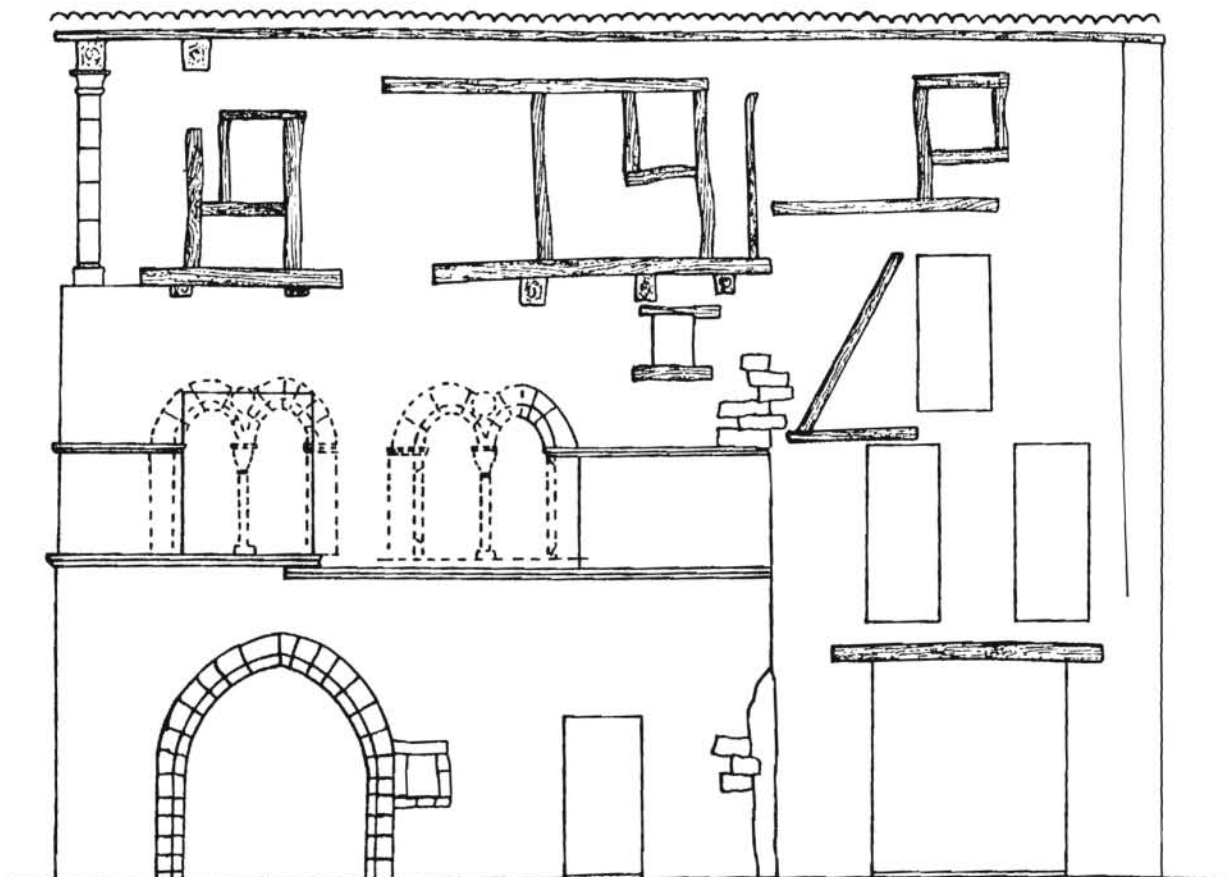


Planche VIII - 1er étage, détail : plan et élévation intérieure d'une baie jumelée, par P. ROQUES.

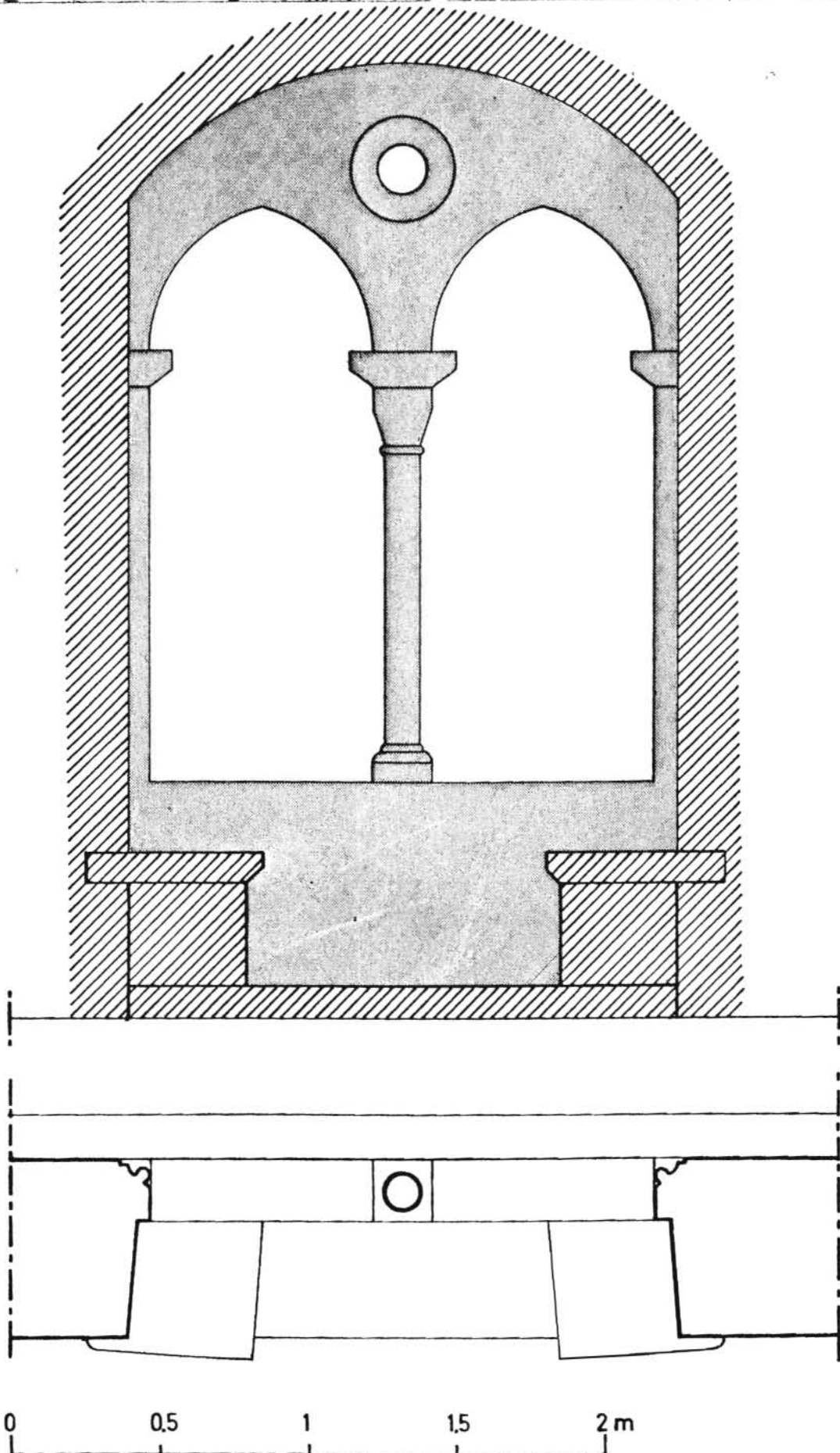
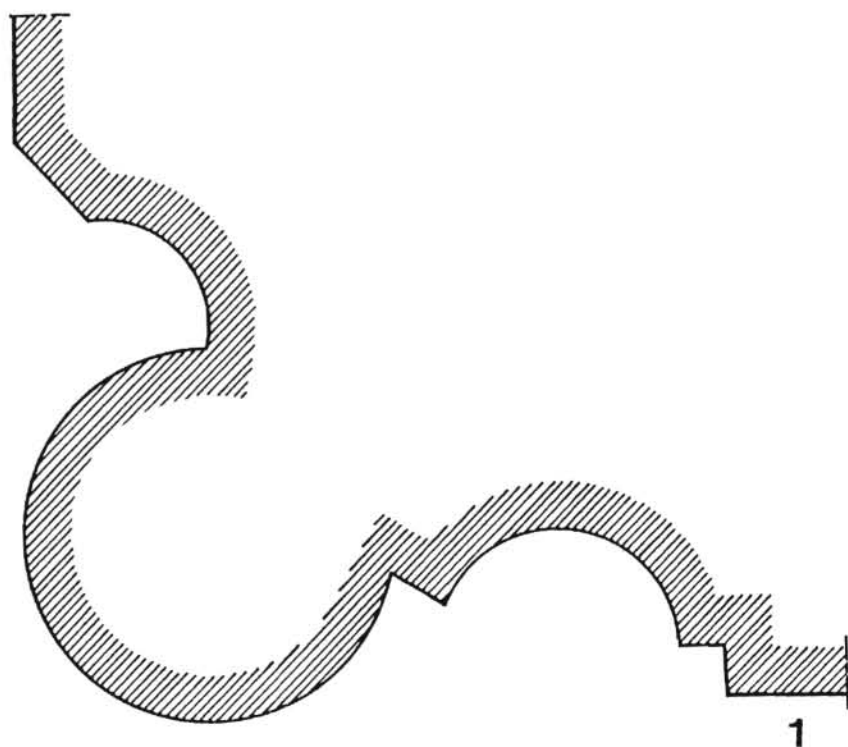
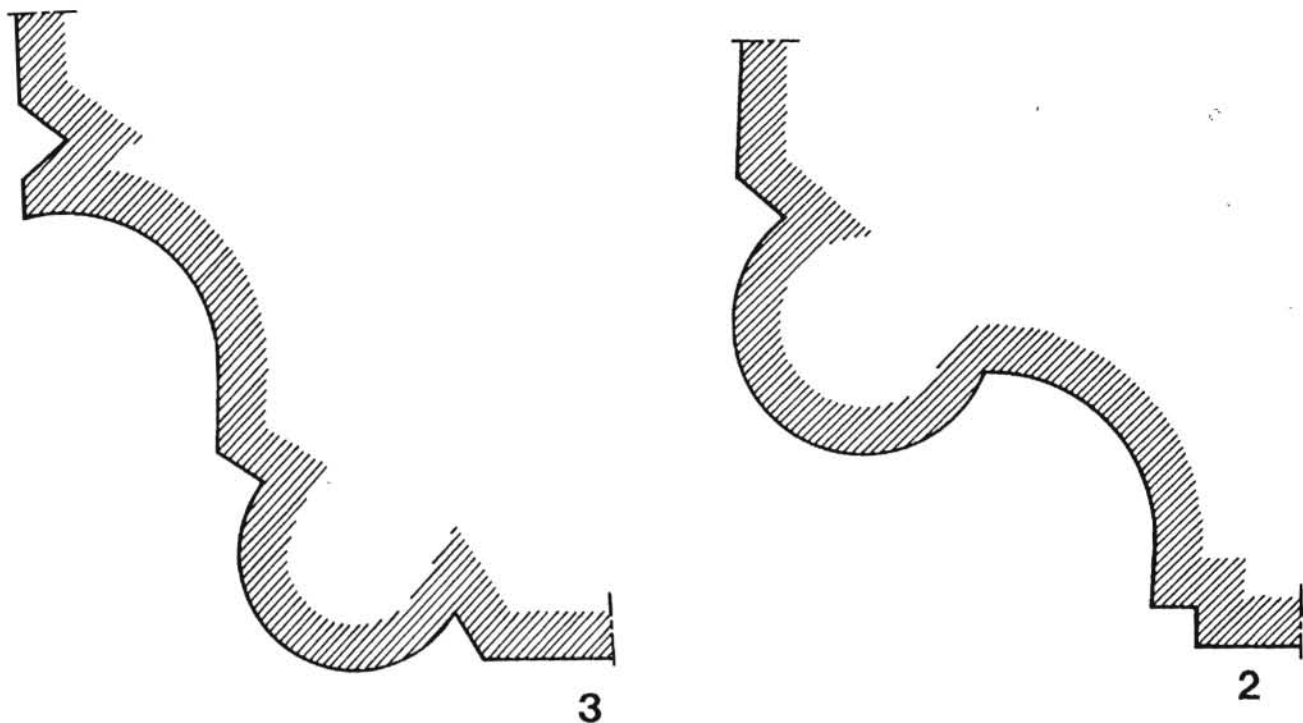




Planche IX - profil des moulures, par P. ROQUES.

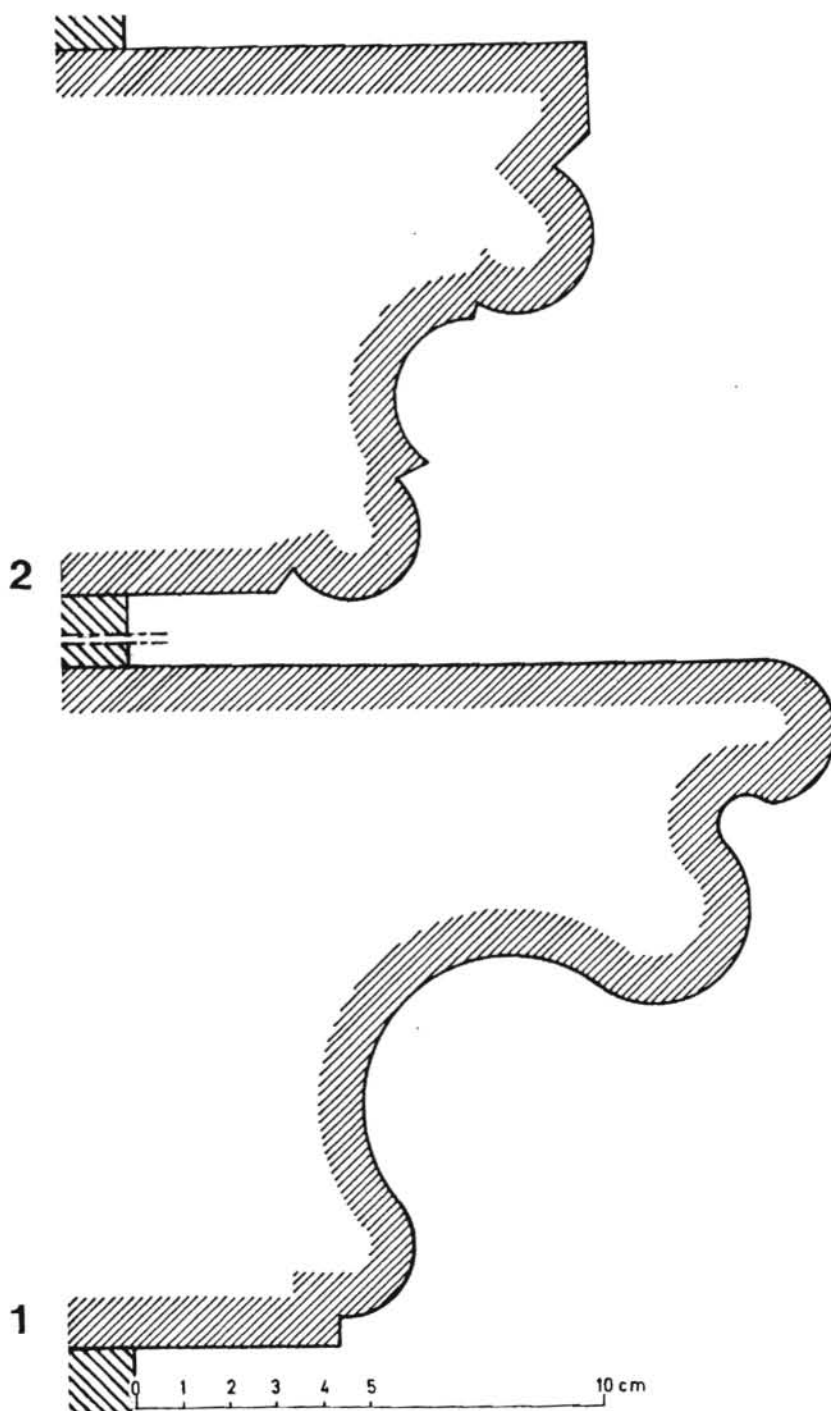


0 1 2 3 4 5 10 cm

- 1 - façade Ouest, 1er niveau : piedroit d'une arcade.
- 2 - " " , 2e niveau : piedroits des baies jumelées (sur le pan droit).
- 3 - " " , 2e niveau : piedroits des baies jumelées (sur le pan oblique).

Planche IX bis - Profil des moulures, par P. ROQUES.

1. cordon mouluré régnant sur les façades à hauteur d'appui des baies.
2. cordon mouluré régnant sur les façades à hauteur des impostes des baies jumelées.

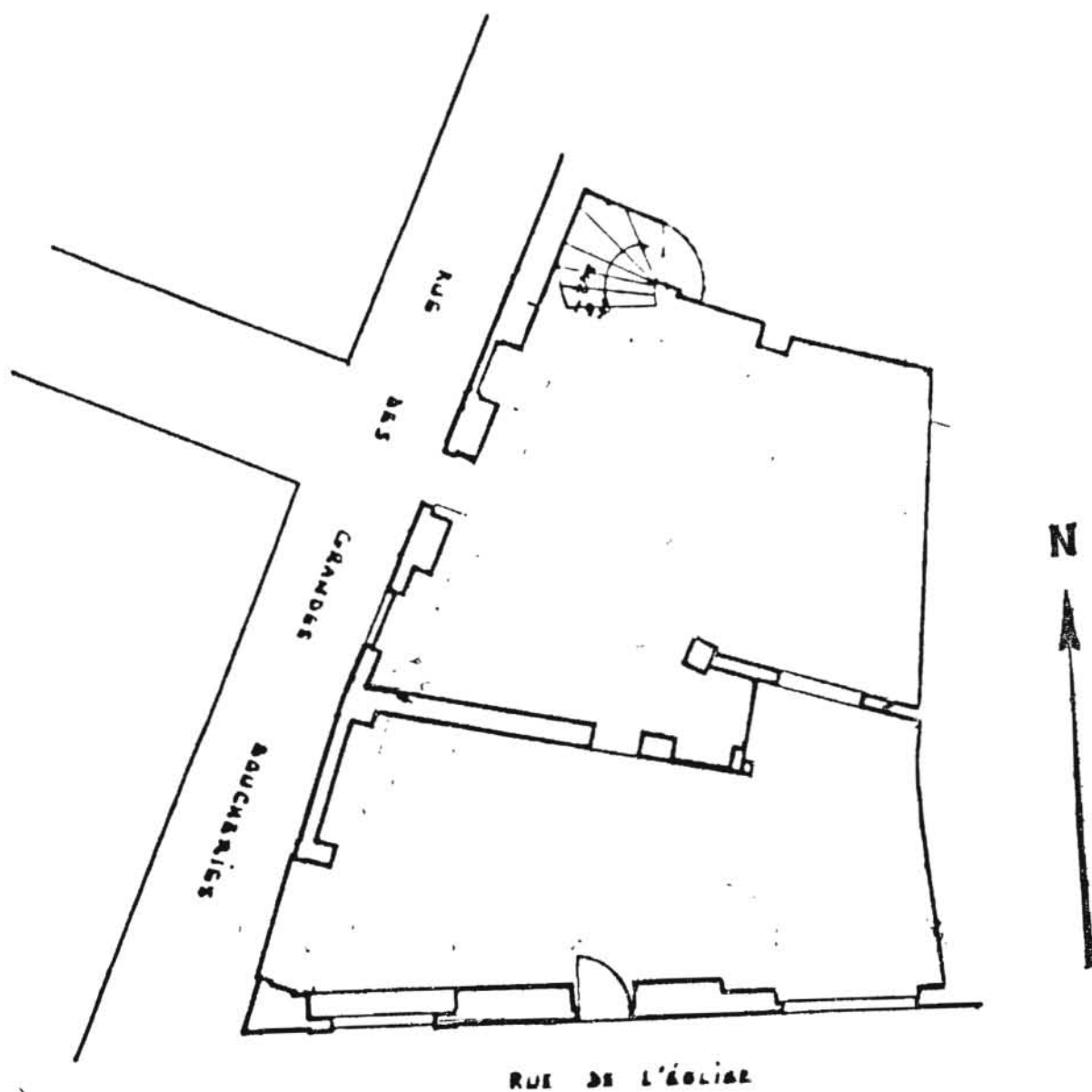


82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

MAISON  
dite du Roy

Doc. 1

. Plan schématique au rez-de-chaussée, par A.Kerboeuf, arch.d.e.s.a.  
Etat en 1980, avant restauration.



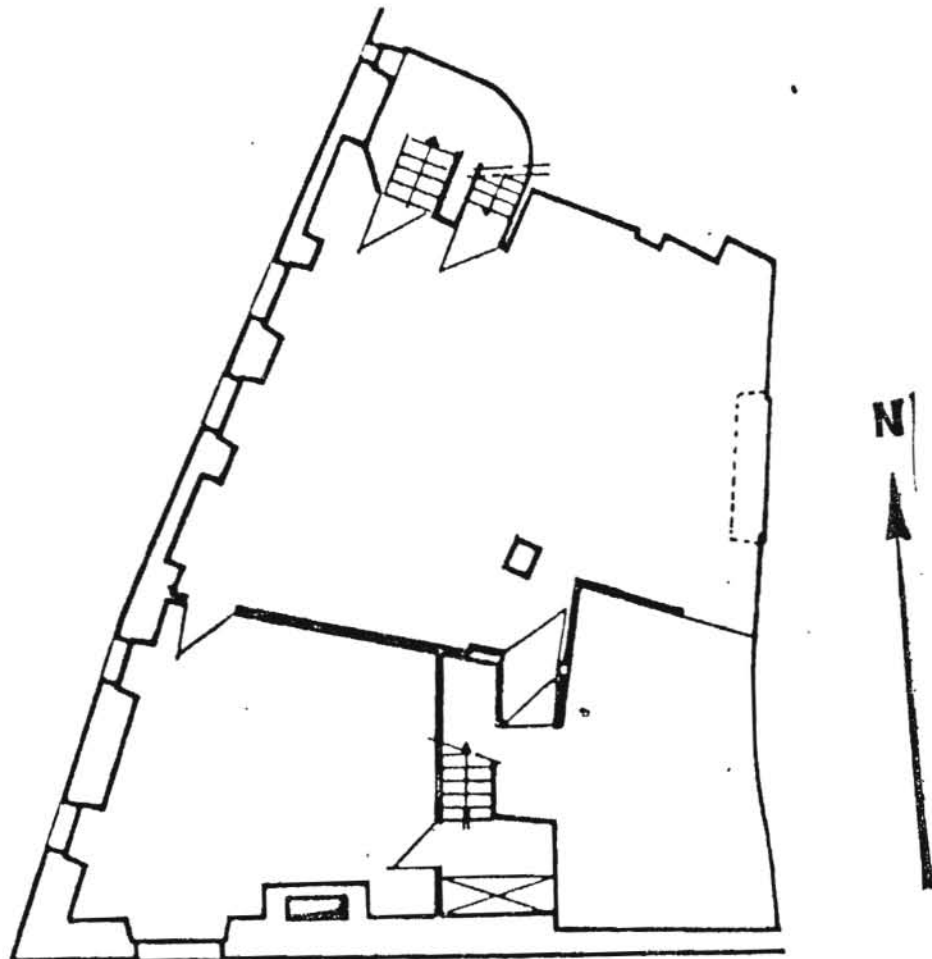
82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

MAISON  
dite du Roy

---

Doc. 2

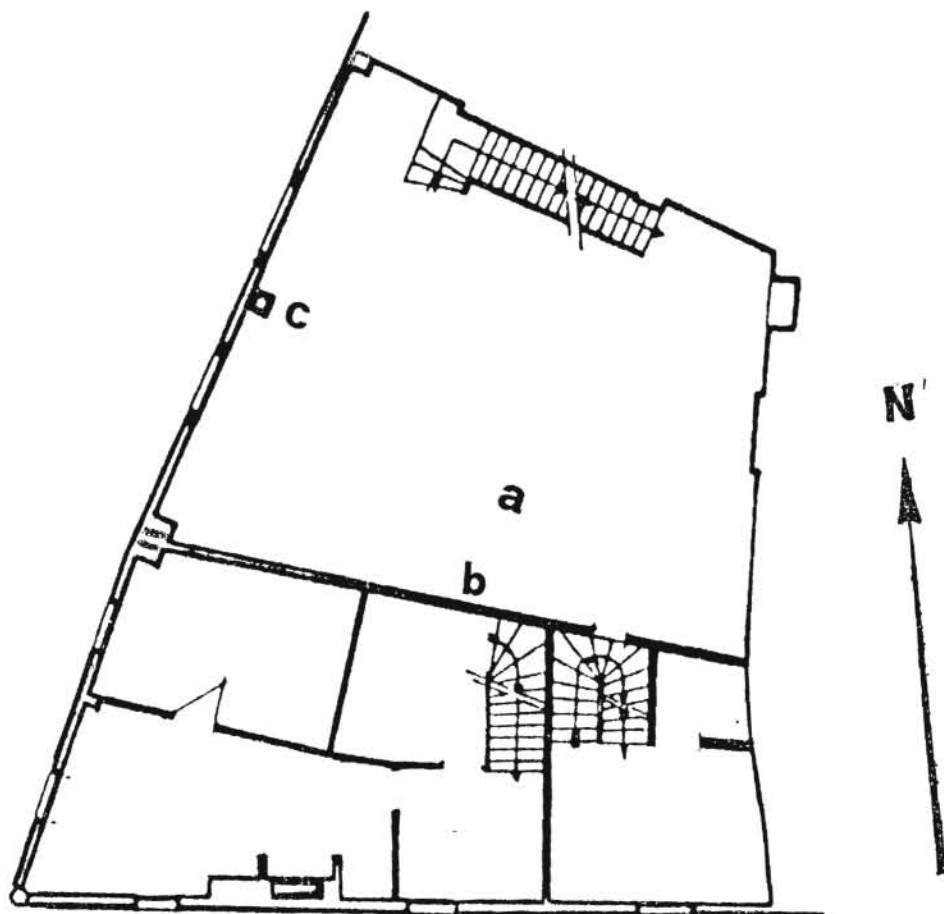
- . Plan schématique au 1er étage, par A.Kerboeuf, arch. d.e.s.a.  
Etat en 1980, avant restauration. Présente notamment l'aménagement intérieur  
réalisé au 19E siècle.



Doc. 3

. Plan schématique au 2e étage, par A.Kerboeuf, arch. d.e.s.a..

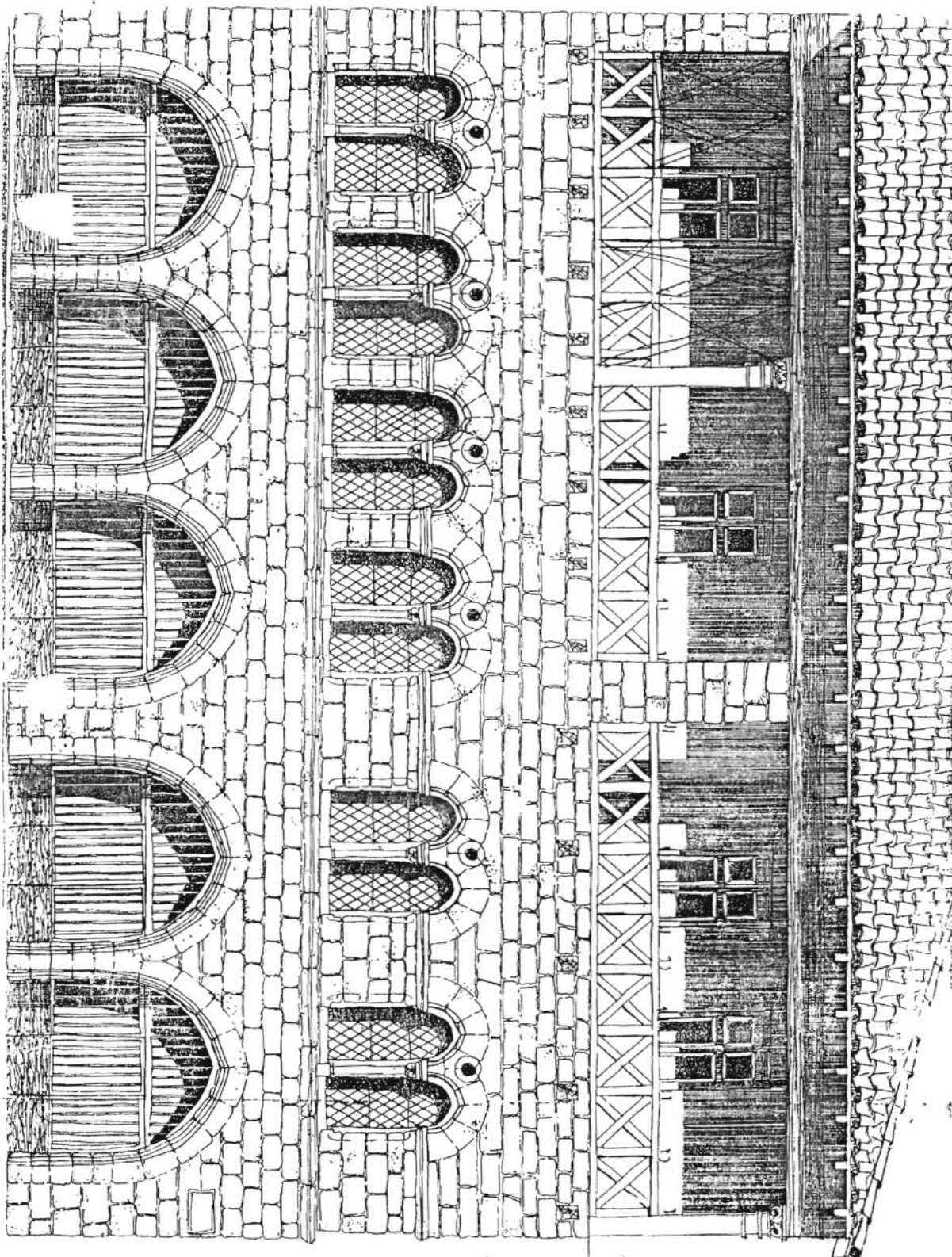
Etat en 1980, avant restauration. Présente notamment la distribution réalisée au 19E siècle. En C, la colonne d'origine devant laquelle un pan-de-bois fut placé au 17E siècle (?). N'y sont pas mentionnés, le pilier de maçonnerie existant (situé en b), ni le poteau (situé en a) superposés aux piliers des étages inférieurs.





MAISON  
dite du Roy

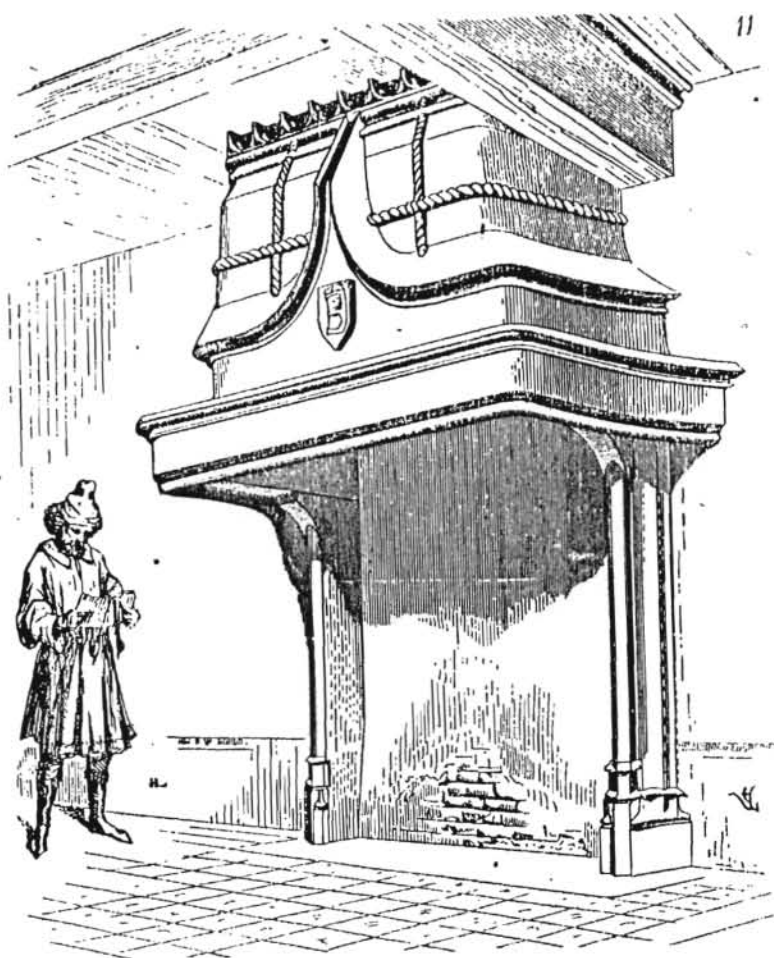
Doc. 4 - Elévation extérieure Ouest: Projet de restauration (1982), par LE TELLIER, architecte des Bâtiments de France /il prévoit notamment le dégagement des piliers et colonnes du 2e étage pour former une galerie ouverte/.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

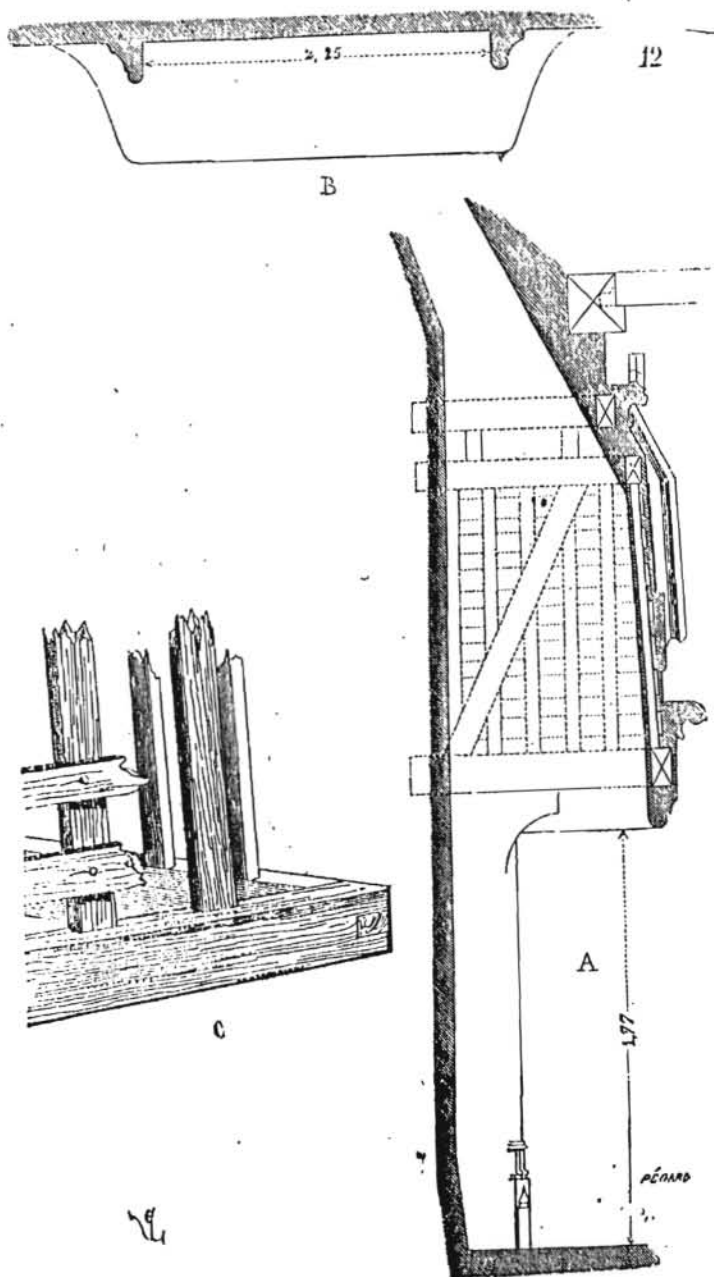
MAISON  
dite du Roy

Doc. 5 - Repro : dessin d'une des 2 cheminées dessinées à St-Antonin et publiées par VIOLLET-LE-DUC. Dictionnaire ... de l'architecture ..., t.III, Paris, 1858-1868, p.206.



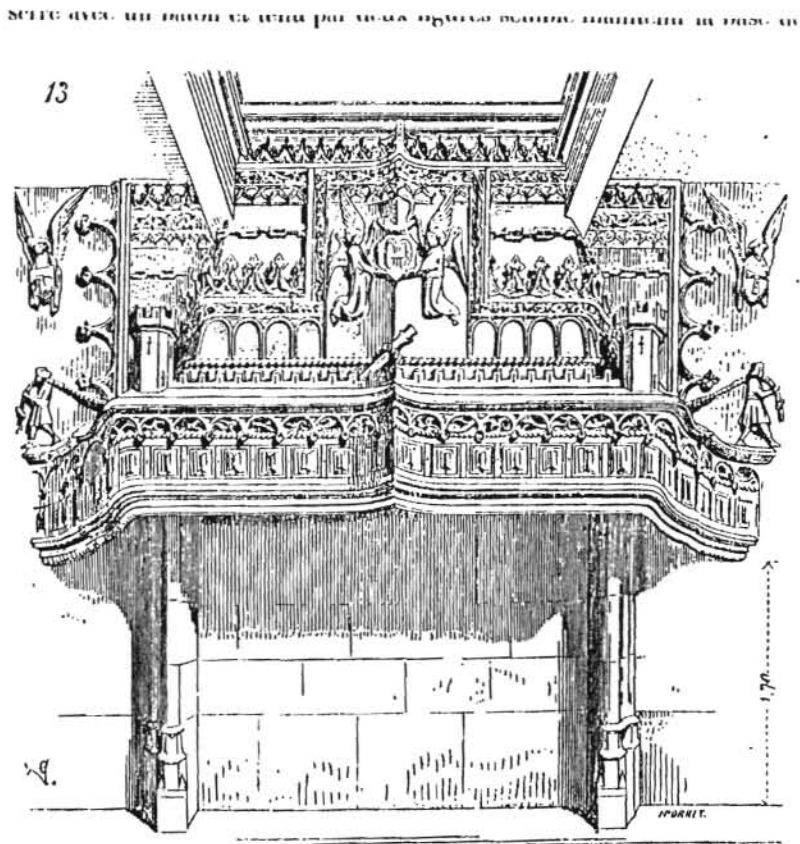
MAISON  
dite du Roy

Doc.6 - Repro : plan et coupe de la cheminée précédente, dessinée par VIOLLET-LE-DUC. Dictionnaire ... de l'architecture ..., t.III, Paris, 1858-1868, p.207.



MAISON  
dite du Roy

Doc. 7 . Repro : dessin d'une des 2 cheminées dessinées à St-Antonin et publiées par VIOLLET-LE-DUC. Dictionnaire ... l'architecture ..., t.III, Paris, 1858-1868, p.208.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries.

MAISON  
dite du Roy

Fig.1

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 81.82.107.V  
Ch. SOULA

1- Elévation Ouest (sur rue des  
Grandes Boucheries).





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig. 1<sup>+</sup>

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 81.82.107.V  
Ch. SOULA

1\* - Elévation Ouest (sur rue des  
Grandes Boucheries).



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.2  
Carte postale CIM (couleur)

2- Elévation Ouest : arcades du  
1er niveau.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Foy

---

Fig.3

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.392.Z

3- Elévation Ouest, 1er niveau :  
2e arcade (depuis la gauche).



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.4

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.453.X  
Ch. SOULA

4- Elévation Ouest, 2e niveau :  
4e baie jumelée (depuis la gauche)





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.5

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.454.X  
Ch.SOULA

5- Elévation Ouest, 2e niveau :  
détail de la 4e baie jumelée  
(depuis la gauche).



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.6

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.455.X

Ch.SOULA

Voir aussi la diapo couleur 83.82.398.ZA

6- Elévation Ouest, 2e niveau,  
4e baie jumelée : chapiteau.





82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.7

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.457.X  
Ch.SOULA

7- Elévation Ouest, 2e niveau, 4e bai  
jumelée : congé sculpté à la base  
du piédroit droit.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.8

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.456.X

8- Elévation Ouest, 2e niveau, 4e ba.  
jumelée : congé au départ des arcs  
au-dessus de la colonnette.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.9

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.458.X (gauche)  
- - 459.X (droit)

Ch. SOULA

Voir aussi diapo.couleur 83.82.399.ZA

9- Elévation Ouest, 2e niveau, 4e bai  
jumelée: congé sculpté au départ  
des arcs.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig. 10

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.460.Z

10- Elévation Ouest, 2e niveau,  
4e baie jumelée: oculus d'écoinç



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.11

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.462.Z

11- Elévation Ouest, 2e niveau :  
1ere et 2ème baies jumelées  
(depuis la gauche).





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig. 12

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.393.Z

12- Elévation Ouest, 2e niveau :  
1ère baie jumelée.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig. 13  
Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.394.Z

13- Elévation Ouest, 2e niveau :  
1ère baie jumelée.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

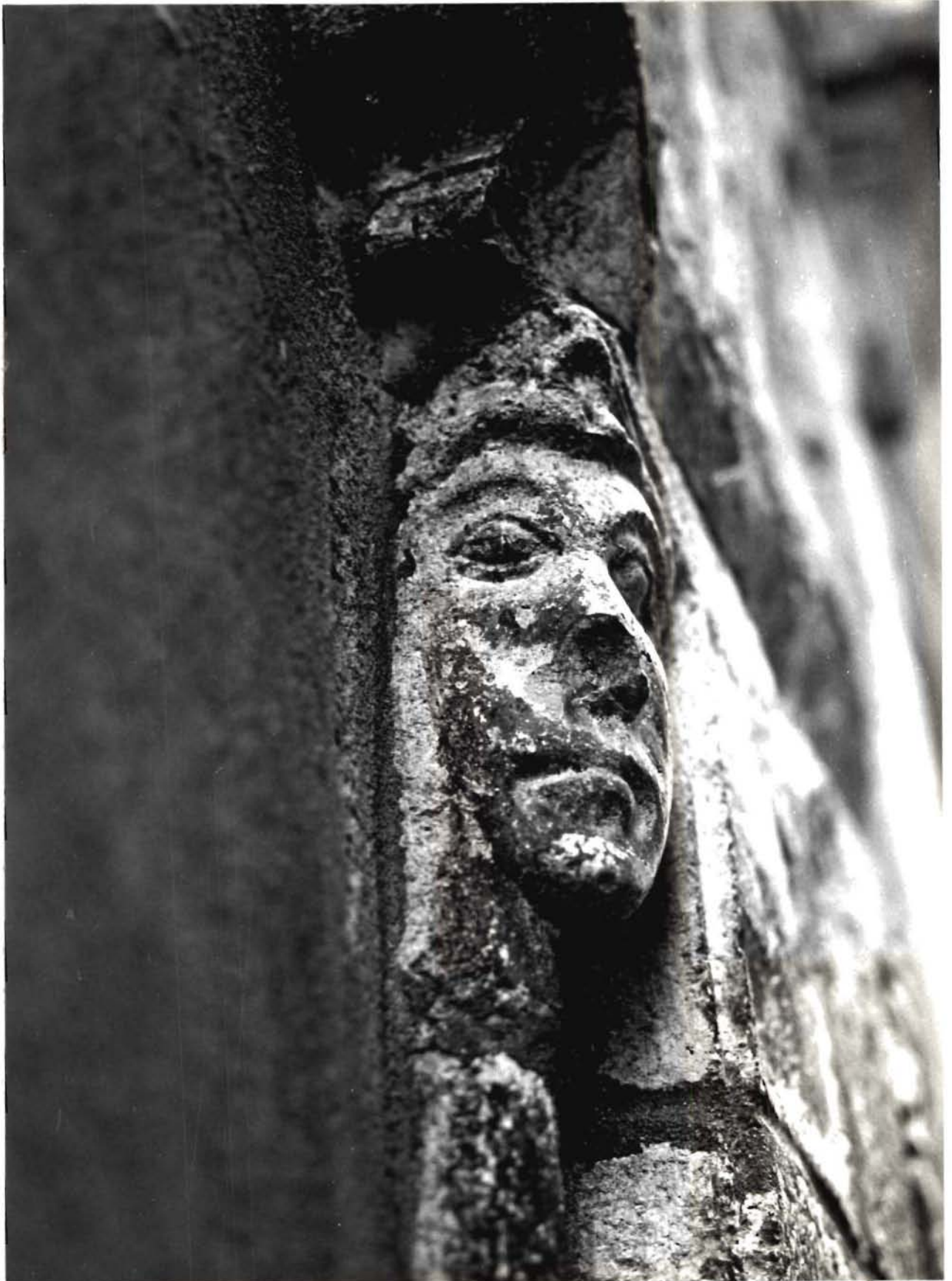
MAISON  
dite du Roy

---

Fig. 13bis

Cl. Inventaire Midi-Pyr. - 83.82.503.X  
J.-F. PEIRE

13bis- Elévation Ouest, 2<sup>e</sup> niveau,  
1<sup>ère</sup> baie jumelée : congé  
sculpté sur piédroit droit.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig. 13ter

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.502.X  
J.-F. PEIRE

13 ter- Elévation Ouest, 2e niveau,  
2e baie jumelée : congé sculpté  
sur piédroit gauche.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.14

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.395.Z

14- Elévation Ouest, 2e niveau : trumeau entre 2e et 3e baie jumelée. En A, base visible de la colonne (cachée par le pan de bois) entre les 2 bouts de la sablière.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL- Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig. 15

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.461.Z

15- Elévation Ouest, 2e niveau : trumeau  
entre 3e et 4e baie jumelée.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.16

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.463.Z

16- Elévation Ouest, 3e niveau :  
2e croisée (depuis la gauche).





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.17

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.391.X  
Ch.SOULA

17- Elévation Sud (sur rue de l'Eglise)



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.18

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.396.Z

18- Elévation Sud, 2e niveau : vestiges  
des 2 baies jumelées.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON

Dite du Roy

---

Fig.20

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.447.X

20- 1er étage: cheminée.

Ch. SOULA





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.19

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.448.Z

19- 1er étage : cheminée.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.21

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.449.X  
Ch.SOULA

21- 1er étage : détail de la cheminée.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.22

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.452.X  
Ch.SOULA

22- 1er étage, cheminée; décor sur la  
hotte.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.23 A

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.504.X

J.-F.PEIRE

Voir aussi la diapo. 83.82.397.Z.A

23- 1er étage, baie jumelée sur le mur  
Ouest (5e depuis la gauche); vestige  
de peinture murale sur l'intrados  
de l'embrasure intérieure.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

FIG. 23 B

Cl. Inventaire Midi-Pyr. - 83.82.397.VE

/voir aussi la diapo. 83.82.397.ZA/





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig.27

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.501.X  
J.-F. PEIRE

27- 2e élévation, colonne : chapiteau.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

Fig. 26

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.500.X  
J.-F. PEIRE

26- 2e élévation, colonne: chapiteau.





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
dite du Roy

---

Fig.25

Cl.Inventaire Midi-Pyr.-83.82.498.X  
- - 499.X

25- 2e étage : base de la colonne.

J.-F.PEIRE



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue des Grandes Boucheries

MAISON  
Dite du Roy

Fig.24

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 83.82.497.X

24- 2e étage. colonne.

J.-F.PEIRE





82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Pue des)

MAISON  
dite du Roy

Couples photogrammétriques (1)

Cliché Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.539 (540)  
537 (538)  
535 (536)

545 (546)  
544 (543)  
542 (541)

. Elévation Ouest,  
partie gauche.



82- SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Grandes boucheries (Rue des)

MAISON  
dite du Roy

Couples photogrammétriques (2)

Cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.552 (551)  
550 (549)  
548 (547)

555 (556)  
553 (554)

. Elévation Ouest,  
partie droite.

